

COMPTES CONSOLIDES

Bilan au 31 décembre 2005

ACTIF En milliers d'euros	Note	31/12/2005 Normes IFRS	31/12/2004 Normes IFRS
Ecart acquisition		-	-
Immobilisations incorporelles	7.1	87	121
Immobilisations corporelles	7.2	5 195	5 434
Titres mis en équivalence		118	104
Actifs financiers non courants	7.3	52	48
Impôts différés	7.6	992	1 101
ACTIF NON COURANT		6 444	6 808
Stocks et en cours	7.4	15 024	14 717
Créances clients	7.5	25 987	24 054
Autres créances	7.7	1 286	1 952
Actifs d'impôts	7.8	129	164
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.9	3 130	1 006
ACTIF COURANT		45 556	41 893
TOTAL DE L'ACTIF		52 000	48 701

PASSIF En milliers d'euros	Note	31/12/2005 Normes IFRS	31/12/2004 Normes IFRS
Capital social		2 916	2 566
Réserves et résultats consolidés		10 563	7 785
Autodétention		- 555	- 397
Capitaux propres part du groupe		12 924	9 954
Intérêts minoritaires		758	755
CAPITAUX PROPRES	7.10	13 682	10 709
Provisions pour risques et charges - part à long terme	7.11	2 744	2 696
Emprunt obligataire convertible	7.12	1 253	2 714
Emprunts et dettes financières à long terme	7.13	945	1 038
Impôts différés	7.6	203	356
PASSIF NON COURANT		5 145	6 804
Provisions pour risques et charges - part à moins d'un an	7.14	494	673
Emprunts et dettes financières à long terme - part à moins d'un an	7.15	815	802
Dettes fournisseurs		14 747	18 154
Autres dettes	7.16	9 962	10 638
Passifs d'impôts exigibles			265
Crédits à court terme et banques	7.17	7 155	656
PASSIF COURANT		33 173	31 188
TOTAL DU PASSIF		52 000	48 701

COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat au 31 décembre 2005

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	Note	31/12/2005 Normes IFRS	31/12/2004 Normes IFRS
Chiffre d'Affaires	6.1	81 732	85 758
Autres produits de l'activité	6.2	33	62
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		872	1 049
Achats consommés	6.3	- 42 193	- 46 350
Charges de personnel	6.4	- 25 934	- 26 146
Charges externes	6.5	- 8 365	- 8 400
Impôts et taxes		- 2 142	- 2 017
Dotation aux amortissements	6.6	- 1 483	- 1 671
Dotation aux provisions	6.7	- 901	- 790
Autres produits et charges d'exploitation	6.8	37	227
Résultat opérationnel courant		1 656	1 722
Autres produits et charges opérationnels	6.9	- 800	
Résultat opérationnel		856	1 722
Coût de l'endettement financier net	6.10	- 478	- 451
Autres produits et charges financiers	6.11	- 48	1 251
Charge d'impôt	6.12	- 29	- 405
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		- 1	28
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		300	2 145
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	- 225
Résultat net		300	1 920
- part du groupe		297	1 923
- intérêts minoritaires		3	- 3
Résultat par action		0.04	0.34
Résultat dilué par action		0.04	0.28

COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2005

En milliers d'euros	31/12/2005	31/12/2004
ACTIVITE		
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	300	1 920
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actif circulant)	1 980	1 775
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	800	
Autres produits et charges calculés	61	- 1 253
Plus et moins values de cession		- 205
Profits et pertes de dilution		
Quote-part de résultat liées aux sociétés mises en équivalence	1	- 28
Dividendes		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôts	3 142	2 209
Coût de l'endettement financier net	478	451
Charges d'impôts (y compris impôts différés)	29	406
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	3 649	3 066
Impôts versés	- 38	- 376
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages au personnel)	1 833	- 3 464
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 444	- 774
INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	- 1 060	- 1 080
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts		284
Incidence des variations de périmètre (1)		178
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 060	- 618
FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation, réduction de capital	350	
Emission et souscription d'emprunts	710	152
Remboursements d'emprunts	- 774	- 524
Autres flux liés aux opérations de financement	- 478	- 448
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 192	- 820
Norme IAS 32 (3)		- 8 567
VARIATION DE TRESORERIE	4 192	- 10 779
Trésorerie d'ouverture	- 8 217	2 562
Trésorerie de clôture (2)	- 4 025	- 8 217

(1) Incidence des variations de périmètre

Prix de cession		206
Trésorerie acquise et cédée		- 28
		<u>178</u>

(2) Détail de la trésorerie de clôture :

Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)	2 340	321
Disponibilités	790	685
Concours bancaires	- 346	- 656
Effets escomptés non échus et cessions de créances Dailly	- 6 809	- 8 567
	<u>- 4 025</u>	<u>- 8 217</u>

(3) Le tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2004 a été retraité des effets de l'application de la norme IAS 32 (reclassement des effets escomptés non échus et cession de créances Dailly en concours bancaires) afin de rétablir la comparabilité entre les deux exercices.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Contexte général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres doivent présenter, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting interpretations committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes 2005 et des comptes comparatifs 2004 sont celles publiées au journal officiel de l'union européenne (JOUE) au 31 décembre 2005 et dont l'application est obligatoire à cette date.

La note 2 « Effets de la première application des normes IFRS » détaille d'une part, les principes retenus pour la constitution du bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004 et d'autre part, les divergences avec les principes comptables antérieurement appliqués et leurs effets chiffrés sur le bilan d'ouverture et sur les résultats de l'exercice 2004. Cette note précise également les modifications apportées sur la présentation des comptes IFRS 2004 publiés en octobre 2005.

Les effets de la première application sur option des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005 sont détaillés en note 3. La note 3.3 explique également l'incidence d'une modification apportée à la présentation des comptes IFRS 2004 publiés en octobre 2005.

1.2 Méthodes de consolidation

Les entreprises détenues à plus de 50% sont intégrées globalement.

Les entreprises dans lesquelles Cofidur exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont mises en équivalence.

La liste des sociétés composant le périmètre est annexée en note 4.

1.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont uniquement constituées de logiciels acquis pour de faibles valeurs unitaires et amortis linéairement sur 3 ans.

Le groupe n'a pas identifié d'autres actifs répondant aux définitions et critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

1.4 Immobilisations corporelles

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunts ainsi que les frais d'acquisition sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions d'équipements sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location » sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissements

Les amortissements sont généralement calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production. La durée est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Durées d'utilisation en année		
Constructions	(1)	15
Agencements et installations		10 -15
Matériels et outillages	(2)	5-15
Matériels informatiques		3- 5
Matériels de transports		3-5

(1) Les amortissements des biens immobiliers sont calculés selon la méthode linéaire sous déduction d'une valeur résiduelle estimée.

(2) Les amortissements des matériels industriels significatifs sont calculés selon des méthodes linéaires ou autres déterminées par référence à leurs durées d'utilisation estimées.

1.5 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

1.6 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé sur la base des derniers prix d'achat. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

1.7 Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Hormis les indemnités de départ à la retraite, les actifs d'impôts différés significatifs ne sont constatés que si la société ou le groupe a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas constatés.

Les impôts différés sont présentés à l'actif et au passif du bilan dans les éléments non courants.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont classés en éléments courants.

1.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires ainsi que les parts d'OPCVM de trésorerie qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur.

1.9 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions est imputé directement en augmentation de capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

1.10 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

1.11 Engagements de retraites et assimilés

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés.

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui sont prises en compte dans le résultat de la période.

1.12 Emprunt obligataire convertible

Conformément à la norme IAS 39, l'emprunt obligataire convertible a été actualisé au 1^{er} janvier 2005 au taux moyen des obligations privées du second semestre 2004. Les incidences de l'actualisation sur la période ou l'exercice sont constatées en produits et charges financiers. (Note 3.1)

**NOTE 2 EFFETS DE LA PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS
AU 1^{ER} JANVIER 2004**

Cette note détaille d'une part les principes retenus pour la constitution du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004, d'autre part les divergences avec les principes français antérieurement appliqués et leurs effets chiffrés sur le bilan d'ouverture, de clôture et sur les résultats de l'exercice 2004.

Les comptes IFRS 2004 sont établis conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS » suivant les normes et interprétations publiées au 31 décembre 2005 et à l'exception des normes IAS 32 et 39 appliquées sur option à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les principes comptables IFRS ont été appliqués rétrospectivement et le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004 intègre les divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2003 présenté selon le règlement CRC 99-02 :

- Elimination des actifs et passifs comptabilisés sous le précédent référentiel qui ne répondent pas aux définitions ou critères de comptabilisation des IFRS.
- Comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes.
- Reclassement éventuel de certaines rubriques du bilan conformément aux IFRS.

L'incidence de ces ajustements est comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres d'ouverture.

2.1 Effets sur la situation nette au 1^{er} janvier 2004

En milliers d'euros	Total	Dont part du groupe	Dont Minoritaires
Capitaux propres CRC 99-02	600	- 170	770
Ecart acquisition et fonds de commerce	- 69	- 69	
Constructions	140	128	12
Constructions en Crédit bail	- 181	- 181	
Matériels industriels	325	308	17
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	- 634	- 594	-40
Ecart de changes	- 5	- 5	
Total des incidences sur la situation nette	- 424	- 413	- 11
Capitaux propres IAS/IFRS	176	- 583	759

2.2 Effets sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004

ACTIF En milliers d'euros	Ancien Référentiel 31/12/2003	Retraitements IFRS	Note	Ouverture IFRS 01/01/2004
Logiciels	149			149
Fonds commercial	29	-29	(1)	0
Ecart acquisition	40	-40	(1)	0
Terrains	436			436
Constructions	467	213	(2)	680
Constructions en crédit bail	2100	-276	(2)	1824
Matériels industriels	3144	484	(3)	3628
Matériels industriels en crédit bail	201			201
Autres immobilisations corporelles	1893	-36	(4)	1857
Titres mis en équivalence	0	82	(4)	82
Immobilisations financières	398	-5	(4)	393
ACTIF IMMOBILISE	8857	394		9251
Stocks et en cours	12782	-2	(4)	12780
Créances clients	13818	-50	(4)	13768
Impôts différés	589	427	(6)	1016
Autres créances	1413			1413
Valeurs mobilières de placement	1019			1019
Disponibilités	1876	-10	(4)	1866
Charges constatées d'avance	363	-3	(4)	360
ACTIF CIRCULANT	31860	362		32222
Charges à répartir (frais émission d'emprunt)	49		(5)	49
Primes de remboursement des obligations	190		(5)	190
Ecart de conversion	38	-38	(7)	0
TOTAL	40994	718		41712

- (1) Les actifs incorporels non conformes à la norme IAS 38 ont été annulés par les capitaux propres.
- (2) Les constructions sont uniquement constituées de locaux industriels exploités par les sociétés du groupe. Les plans d'amortissements ont été révisés sur la base d'expertises indépendantes et intègrent désormais une valeur résiduelle correspondant à la valeur vénale estimée en cas de vacance des locaux. Le coût des constructions (net de la valeur résiduelle) est amorti linéairement sur 15 ans. (norme IAS 16)
- (3) Les plans d'amortissements des matériels industriels d'une valeur unitaire supérieure à 50 K€ ont été révisés après ré estimation de leurs durées prévisibles d'utilisation. Ces matériels sont amortis sur des modes linéaires ou autres et sur des durées de 5 à 12 ans. (norme IAS 16)
- (4) Incidence de la consolidation de la société COFITEL selon la méthode de la mise en équivalence jugée préférable à l'intégration proportionnelle (possibilité offerte par la norme IAS 31)
- (5) Absence de retraitement liée à la première application des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005.
- (6) Incidence des retraitements sur l'impôt différé constitués pour l'essentiel des indemnités de départ en retraite (norme IAS 19) pour 331 K€ et de la révision des plans d'amortissements pour 95 K€.
- (7) Constatation des écarts de change latents en résultats. (norme IAS 21)

PASSIF En milliers d'euros	Ancien Référentiel 31/12/2003	Retraitements IFRS	Note	Ouverture IFRS 01/01/2004
Capital social	7500			7500
Prime d'émission	7982			7982
Réserve légale	431			431
Réserve réglementées	418			418
Autres réserves	1242			1242
Réserves groupe	13144			13144
Ecart de conversion groupe	-18			-18
Report à nouveau	-21364	-413	(8)	-21777
Résultat groupe	-3578			-3578
Titres en autocontrôle	-5927			-5927
CAPITAUX PROPRES	-170	-413		-583
INTERETS MINORITAIRES	771	-10		761
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2805	1177	(9)	3982
Emprunt obligataire convertible	12542		(5)	12542
Autres emprunts et dettes financières	4297			4297
Dettes fournisseurs	12187	-7	(4)	12180
Autres dettes	8391	-30	(4)	8361
Produits constatés d'avance	170			170
Ecart de conversion passifs	1	1	(4)	2
AUTRES DETTES	37588	-36		37552
TOTAL	40994	718		41712

(8) L'incidence détaillée est présentée en note 2.1

(9) Incidence des retraitements constitués des provisions pour départ en retraite (964 K€), des provisions pour impôts différés (251 K€) et de l'annulation des provisions pour pertes de change (-38 K€).

2.3 Effets sur le résultat de l'exercice 2004

En milliers d'euros	Total
Résultat net 2004 part du groupe ancien référentiel	1 876
Révision des plans d'amortissements des matériels industriels	8
Révision des plans d'amortissements des constructions	6
Révision des plans d'amortissements des constructions en crédit bail	- 17
Annulation des dotations aux amortissements des fonds de commerce (inscrits en capitaux propres au 01/01/2004)	8
Annulation des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (inscrits en capitaux propres au 01/01/2004)	40
Ecart de changes	2
Total des incidences sur le résultat net 2004	47
Résultat net 2004 part du groupe normes IFRS	1 923

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	31/12/2004 Ancien Référentiel	Retraitements IFRS	31/12/2004 Normes IFRS
Chiffre d'affaires	85 746	11	85 757
Autres produits d'exploitation	1 778	2	1 780
Achats consommés	-46 442	-87	-46 529
Charges de personnel	-26 511	40	-26 471
Autres charges d'exploitation	-8 549	-7	-8 556
Impôts et taxes	-2 017	0	-2 017
Dotations aux amortissements et provisions	-2 304	-12	-2 316
Résultat d'exploitation	1 701	-53	1 648
Charges et produits financiers	3	2	5
Résultat courant des entreprises intégrées	1 704	-51	1 653
Charges et produits exceptionnels	643	1	644
Impôts sur les résultats	-429	24	-405
Résultat net des entreprises intégrées	1 918	-26	1 892
Quote part de résultat des entreprises mise en équivalence		28	28
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-40	40	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 878	42	1 920
Intérêts minoritaires	2	-4	-3
Résultat net (part du groupe)	1 876	46	1 923

Les retraitements des différents postes du compte de résultat ne sont pas significatifs au niveau du résultat net des entreprises intégrées et résultent essentiellement du changement de méthode de consolidation de la société COFITEL (La contribution au résultat de la société étant désormais inscrite sur la ligne réservée aux entreprises consolidées par mise en équivalence).

2.4 Effets sur le résultat du 1^{er} semestre 2004

En milliers d'euros	Total
Résultat net au 30 juin 2004 part du groupe ancien référentiel	197
Révision des plans d'amortissements des matériels industriels	4
Révision des plans d'amortissements des constructions	3
Révision des plans d'amortissements des constructions en crédit bail	- 8
Indemnités de départ en retraite	- 14
Annulation des dotations aux amortissements des fonds de commerce (inscrits en capitaux propres au 01/01/2004)	4
Annulation des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (inscrits en capitaux propres au 01/01/2004)	18
Ecarts de changes	1
Total des incidences sur le résultat net du premier semestre 2004	8
Résultat net au 30 juin 2004 part du groupe normes IFRS	205

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	30/06/2004 Ancien Référentiel	Retraitements IFRS	30/06/2004 Normes IFRS
Chiffre d'affaires	41 864	-5	41 859
Autres produits d'exploitation	1 247	-8	1 239
Achats consommés	-22 243	-28	-22 271
Charges de personnel	-13 897	19	-13 878
Autres charges d'exploitation	-4 218		-4 218
Impôts et taxes	-1 128		-1 128
Dotations aux amortissements et provisions	-1 045	-3	-1 048
Résultat d'exploitation	580	-25	555
Charges et produits financiers	-176	0	-176
Résultat courant des entreprises intégrées	404	-25	379
Charges et produits exceptionnels	25		25
Impôts sur les résultats	-198	6	-192
Résultat net des entreprises intégrées	231	-19	212
Quote part de résultat des entreprises mise en équivalence		12	12
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-18	18	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	213	11	224
Intérêts minoritaires	16	3	19
Résultat net (part du groupe)	197	8	205

2.5 Présentation du compte de résultat en normes IFRS

COMPTE DE RESULTAT		
Présentation IFRS en milliers d'euros	31/12/2004	30/06/2004
Chiffre d'affaires	85 758	41 859
Autres produits de l'activité	62	4
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	1 049	894
Achats consommés	-46 350	- 22 130
Charges de personnel	-26 146	- 13 697
Charges externes	-8 400	- 4 152
Impôts et taxes	-2 017	- 1 128
Dotations aux amortissements	-1 671	- 889
Dotations aux provisions	-790	- 153
Autres produits et charges d'exploitation	227	61
Résultat opérationnel courant	1 722	669
Autres produits et charges opérationnels	-	-
Résultat opérationnel	1 722	669
Coût de l'endettement financier net	- 451	- 40
Autres produits et charges financiers	1 251	-
Charge d'impôt	-405	- 192
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	28	12
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	2 145	449
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-225	-225
Résultat net	1 920	224
- part du groupe	1 923	205
- intérêts minoritaires	-3	19

- Les transferts de charges inscrits dans les autres produits d'exploitation sous l'ancien référentiel ont été reclassés en déduction des comptes de charges concernés.
- Les reprises sur amortissements et provisions inscrits dans les autres produits d'exploitation sous l'ancien référentiel ont été reclassées en déduction des comptes de charges concernés pour la partie utilisée et en diminution des dotations de l'exercice pour la partie non utilisée.
- Les autres produits et charges d'exploitation intègrent les éléments exceptionnels de l'ancien référentiel. En conséquence, le résultat opérationnel courant est essentiellement constitué du résultat d'exploitation de l'ancien référentiel et des charges et produits exceptionnels.
- Les autres produits et charges opérationnels sont alimentés lorsqu'un évènement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.
- Le coût de l'endettement financier brut intègre essentiellement les intérêts sur les financements à moyen et long terme ainsi que les charges financières liées au financement du besoin en fonds de roulement.
- Les autres produits et charges financières enregistrent les effets de la suppression de la prime de remboursement de l'emprunt obligataire convertible.
- L'incidence de la cession de la société ARMORELEC est enregistrée en résultat net des activités cédées.

2.6 Effets sur la situation nette au 31 décembre 2004

En milliers d'euros	Total	Dont part du groupe	Dont Minoritaires
Capitaux propres CRC 99-02 au 31/12/2004	10 450	9 718	732
Ecart acquisition et fonds de commerce	- 69	-69	
Constructions	141	129	12
Constructions en crédit bail	- 181	-181	
Matériels industriels	325	308	17
Ecart sur résultat 2004 entre normes IFRS et CRC	41	47	- 6
Divers	2	2	
Total des incidences	259	236	23
Capitaux propres IAS/IFRS au 31/12/2004	10 709	9 954	755

2.7 Effets sur le bilan au 31 décembre 2004

ACTIF En milliers d'euros	31/12/2004 Ancien Référentiel	Retraitements IFRS	Note	31/12/2004 Normes IFRS
Logiciels	121			121
Fonds commercial	22	-22	(1)	0
Ecart acquisition	0			0
Terrains	30			30
Constructions	191	242	(2)	433
Constructions en crédit bail	788	-301	(2)	487
Matériels industriels	2 174	430	(2)	2 604
Matériels industriels en crédit bail	400			400
Autres immobilisations corporelles	1 494	-14	(3)	1 480
Titres mis en équivalence	0	104	(3)	104
Immobilisations financières	444	-5	(3)	439
ACTIF IMMOBILISE	5 664	434		6 098
Stocks et en cours	14 719	-2	(3)	14 717
Créances clients	23 663	1	(3)	23 664
Impôts différés	859	242	(4)	1 101
Autres créances	1 637	-1	(3)	1 636
Valeurs mobilières de placement	321			321
Disponibilités	720	-35	(3)	685
Charges constatées d'avance	482	-3	(3)	479
ACTIF CIRCULANT	42 401	202		42 603
Charges à répartir	0			0
Primes de remboursement des obligations	0			0
Ecart de conversion	15	-15	(5)	0
TOTAL	48 080	621		48 701

- (1) Annulation des actifs incorporels non conformes à la norme IAS 38.
(2) Révision des plans d'amortissements des immobilisations corporelles sur leurs durées d'utilisations (IAS 16).
(3) Consolidation de la société COFITEL selon la méthode de la mise en équivalence (IAS 31).
(4) Incidence des retraitements constitués pour l'essentiel des révisions de plans d'amortissements pour 120 K€ (IAS 16) et de la non compensation des actifs et passifs d'impôts différés (IFRS 12) pour 110 K€.
(5) Constatation des écarts de change latents en résultats (IAS 21).

PASSIF En milliers d'euros	31/12/2004 Ancien Référentiel	Retraitements IFRS	Note	31/12/2004 Normes IFRS
Capital social	2 566			2 566
Prime d'émission	15 746			15 746
Réserve légale	431			431
Réserve réglementées	418			418
Autres réserves	1 242			1 242
Réserves groupe	7 490			7 490
Ecarts de conversion groupe	-26	26	(3)	0
Report à nouveau	-14 097	161		-13 936
Résultat groupe	1 876	47	(6)	1 923
Titres en autocontrôle	-5 927			-5 927
CAPITAUX PROPRES	9 719	234	(7)	9 953
INTERETS MINORITAIRES	732	24		756
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 384	342	(8)	3 726
Emprunt obligataire convertible	2 714		(9)	2 714
Autres emprunts et dettes financières	2 496			2 496
Dettes fournisseurs	18 097	56	(3)	18 153
Autres dettes	10 785	-30	(3)	10 755
Produits constats d'avance	148			148
Ecarts de conversion passif	5	-5	(3)	0
AUTRES DETTES	34 245	21		34 266
TOTAL	48 080	621		48 701

(6) Note 2.3

(7) Note 2.6

(8) Incidence des retraitements et décompensation des actifs et passifs d'impôts différés (+ 357 K€) et annulation des provisions pour pertes de change (- 15 K€).

(9) Absence de retraitements liée à la première application des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005.

2.8 Présentation du bilan en normes IFRS au 31 décembre 2004

ACTIF En milliers d'euros	31/12/2004 Normes IFRS
Ecart acquisition	0
Immobilisations incorporelles	121
Immobilisations corporelles	5 434
Titres mis en équivalence	104
Actifs financiers non courants	48
Impôts différés	1 101
ACTIF NON COURANT	6 808
Stocks et en cours	14 717
Créances clients	24 054
Autres créances	1 952
Actifs d'impôts exigibles	164
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 006
ACTIF COURANT	41 893
TOTAL	48 701

PASSIF En milliers d'euros	31/12/2004 Normes IFRS
Capital social	2 566
Réserves et résultats consolidés	13 315
Auto détention	-5 927
Capitaux propres part du groupe	9 954
Intérêts minoritaires	755
CAPITAUX PROPRES	10 709
Provisions pour risques et charges - part à long terme	2 696
Emprunt obligataire convertible	2 714
Emprunt et dettes financières à long terme	1 038
impôts différés	356
PASSIF NON COURANT	6 804
Provision pour risques et charges-part à moins d'un an	673
Emprunts et dettes financières à long terme - part à moins d'un an	802
Dettes fournisseurs	18 154
Autres dettes	10 638
Passifs d'impôts exigibles	265
Crédits à court terme et banques	656
PASSIF COURANT	31 188
TOTAL	48 701

Le détail des principaux postes est présenté dans les notes explicatives aux comptes du 31 décembre 2005.

**NOTE 3 EFFETS DE LA PREMIERE APPLICATION DES NORMES IAS 32 ET 39
AU 1^{ER} JANVIER 2005**

3.1 Effets sur la situation nette au 1^{er} janvier 2005

En milliers d'euros	Total	Dont part du groupe	Dont Minoritaires
Capitaux propres IAS/IFRS au 31/12/2004 hors IAS 32 et 39	10 709	9 954	755
Emprunts obligataire convertible	1 500	1 500	
Valorisation des équivalents trésorerie au 31/12/2004	4	4	
Capitaux propres IAS/IFRS au 01/01/2005	12 213	11 458	755

Emprunt obligataire convertible

Pour les instruments hybrides, la norme IAS 39 rend obligatoire la comptabilisation séparée de la composante dette et de la composante capitaux propres. La composante dette correspond à l'actualisation des flux futurs au taux auquel le groupe aurait pu émettre un emprunt sans option de conversion. La composante capitaux propres est déterminée par la différence entre le montant ainsi calculé et le montant de l'émission. Ce retraitement conduit ainsi à une augmentation des capitaux propres et à une diminution concomitante de l'endettement.

Aux cours des exercices suivants une charge théorique d'intérêt est constatée afin de reconstituer la valeur de remboursement à la date d'échéance. La composante capitaux propres initialement comptabilisée se trouve ainsi annulée par le cumul des charges d'intérêts constatées.

Les caractéristiques actuelles de l'emprunt obligataire (remboursement du principal et des intérêts au taux de 0.1% à la date d'échéance le 31 décembre 2024) résultent des modifications du contrat d'émission approuvé par les assemblées générales des actionnaires et obligataires du 31 juillet 2004. En conséquence, la société a considéré, après avis de ses conseils, que le différentiel de taux ne constituait pas la valeur d'une option de conversion et qu'il était préférable de procéder à une simple actualisation de la dette.

La norme IAS 39 indique que le taux d'actualisation doit être déterminé par référence au taux auquel la société aurait obtenu un instrument financier équivalent. Les spécificités des caractéristiques et conditions de remboursement de l'emprunt rendant indéterminables un tel taux, la société a considéré, après avis de ses conseils, que le TMO (taux moyen des obligations privées) respectait au mieux les normes IFRS.

Les incidences du choix du taux d'actualisation sur les capitaux propres et l'endettement sont présentées, pour information, dans le tableau suivant :

Taux		Incidence Capitaux propres	Endettement Au bilan
2.5%	Taux de l'argent à court terme ou taux à long terme des emprunts à très faible risque	+ 1 016 K€	1 699 K€
4.26 %	TMO (taux moyen des obligations privées) du deuxième semestre 2004	+ 1 500 K€	1 215 K€
8 %	Taux estimé de placement sur des actifs à risque élevé	+ 2 105 K€	609 K€

L'actualisation de l'emprunt obligataire au TMO a également conduit à constater une charge d'intérêt théorique de 61 K€ dans les comptes de l'exercice 2005.

Equivalents trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur valeur liquidative au jour de la clôture de la période.

3.2 Effets sur la présentation du bilan au 31 décembre 2005

Conformément à la norme IAS 39 les effets escomptés non échus ainsi que les cessions de créances effectuées selon des modalités juridiques qui n'emportent pas le transfert du risque de non recouvrement ont été reclassés en créances clients à l'actif pour 6 809 K€ et en concours bancaires au passif pour le même montant.

3.3 Modifications apportées à la présentation des comptes IFRS publiées en octobre 2005

Les charges financières liées au financement du besoin en fonds de roulement présentées en octobre 2005 dans les autres produits et charges d'exploitation (et donc incluses dans le résultat opérationnel) ont été reclassées en coût de l'endettement financier net à la clôture de l'exercice.

Ce reclassement a pour incidence une augmentation de 366 K€ du résultat opérationnel de l'exercice 2004 (1722 K€ contre 1 356 K€ dans la publication d' octobre 2005) et une hausse équivalente du coût de l'endettement financier net.

NOTE 4 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM/ADRESSE/ACTIVITE/N° SIREN	% DETENTION AU 30/06/05	Méthode de consolidation	% DETENTION AU 31/12/04
Société mère du Groupe – Holding			
COFIDUR - 14 Rue du Viaduc 94130 - NOGENT-SUR-MARNE SIREN : 682 038 385 00048	-	IG	IG
COFIDUR EMS (anciennement CEL; montage de cartes et intégration) 280 Rue de Bretagne - BP 0435 - 53004 - LAVAL Cedex SIREN : 348 552 415 00021	99,99%	IG	99,99%
COFIDUR ELECTRONIQUE détenue par COFIDUR EMS (montage de cartes) ZI de Périgueux-Boulazac - Rue Firmin Bouvier - 24 759 BOULAZAC Cedex SIREN : 379 703 093 00011	83,10%	IG	83,10%
COFITEL détenue par COFIDUR EMS (montage de cartes) 20 rue de la Chimie , ZI Sidi rezig, 2033 mégrine Tunisie	48,98%	ME	48,98%
TECHCI RHONE ALPES (circuits imprimés) ZA du Truisson - Le Pré Chabert - 73240 - SAINT GENIX SUR GUIERS SIREN : 390 909 547 00015	99,96%	IG	99,96%

Le périmètre de consolidation n'a pas connu d'évolution au cours de l'exercice 2005.

NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14 « informations sectorielles », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteurs d'activité, le second niveau par secteur géographique. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

5.1 Secteurs d'activité

Le groupe est géré en trois segments principaux :

- La branche EMS qui regroupe les activités de sous-traitance électronique
- La branche circuits imprimés
- La holding COFIDUR SA

Les états présentés reprennent les données propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

5.2 Comptes de résultat

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2005 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	13 060	2 517	71 185	- 5 030	81 732
Autres produits de l'activité	2		31		33
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	- 24		896		872
Achats consommés	- 5 108		- 39 553	2 468	- 42 193
Charges de personnel	- 4 487	- 1 422	- 20 025		- 25 934
Charges externes	- 2 521	- 623	- 7 775	2 554	- 8 365
Impôts et taxes	- 446	- 62	- 1 643	9	- 2 142
Dotations aux amortissements	- 714	- 11	- 758		- 1 483
Dotations aux provisions	- 35	113	- 979		- 901
Autres produits et charges d'exploitation	8	23	6		37
Résultat opérationnel courant	- 265	535	1 385	1	1 656
Autres produits et charges opérationnels		- 800			- 800
Résultat opérationnel	- 265	- 265	1 385	1	856
Coût de l'endettement financier net	- 155	26	- 349		- 478
Autres produits et charges financiers	19	- 8	- 58	- 1	- 48
Charge d'impôt	- 7	313	- 335		- 29
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			- 1		- 1
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	- 408	66	642	0	300
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession					
Résultat net	- 408	66	642	0	300
- part du groupe					297
- intérêts minoritaires					3

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2004 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	12 777	2 500	75 252	- 4 771	85 758
Autres produits de l'activité	5		57		62
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	- 76		1 125		1 049
Achats consommés	- 4 930	- 3	- 43 667	2 250	- 46 350
Charges de personnel	- 4 284	- 1 369	- 20 493		- 26 146
Charges externes	- 2 278	- 691	- 7 947	2 516	- 8 400
Impôts et taxes	- 421	- 66	- 1 535	5	- 2 017
Dotations aux amortissements	- 648	- 62	- 961		- 1 671
Dotations aux provisions	- 7	- 45	- 738		- 790
Autres produits et charges d'exploitation	- 19	56	190		227
Résultat opérationnel courant	119	320	1 283		1 722
Autres produits et charges opérationnels					
Résultat opérationnel	119	320	1 283		1 722
Coût de l'endettement financier net	- 144	48	- 355		- 451
Autres produits et charges financiers		1 251			1 251
Charge d'impôt	- 4	- 36	- 365		- 405
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			28		28
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	- 29	1 583	591		2 145
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		- 225			- 225
Résultat net	- 29	1 358	591		1 920
- part du groupe					1 923
- intérêts minoritaires					- 3

5.3 Bilans

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2005 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Ecarts acquisition					0
Immobilisations incorporelles	43	8	36		87
Immobilisations corporelles	2 809	19	2 367		5 195
Titres mis en équivalence			118		118
Actifs financiers non courants	15		37		52
Impôts différés	183	39	770		992
ACTIF NON COURANT	3 050	66	3 328	0	6 444
Stocks et en cours	1 288		13 736		15 024
Créances clients	4 445	1 250	22 731	- 2 439	25 987
Autres créances	366	2 928	1 012	- 3 020	1 286
Actifs d'impôts	19	-	110		129
Trésorerie et équivalents de trésorerie	94	668	2 368		3 130
ACTIF COURANT	6 212	4 846	39 957	- 5 459	45 556
TOTAL DE L'ACTIF	9 262	4 912	43 285	- 5 459	52 000

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2005 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Capital social					2 916
Réserves et résultats consolidés					10 563
Autodétention					- 555
Capitaux propres part du groupe					12 924
Intérêts minoritaires					758
CAPITAUX PROPRES					13 682
Provisions pour risques et charges - part à long terme	420	115	2 209		2 744
Emprunt obligataire convertible		1 253			1 253
Emprunts et dettes financières à long terme	699		246		945
Impôts différés	23	3	177		203
PASSIF NON COURANT	1 142	1 371	2 632		5 145
Provisions pour risques et charges - part à moins d'un an	5		489		494
Emprunts et dettes financières à long terme – part à moins d'un an	505		3 349	- 3 039	815
Dettes fournisseurs	1 739	73	15 355	- 2 420	14 747
Autres dettes	3 468	391	6 103		9 962
Passifs d'impôts exigibles					
Crédits à court terme et banques	4		7 151		7 155
PASSIF COURANT	5 721	464	32 447	- 5 459	33 173
TOTAL DU PASSIF	6 863	1 835	35 079	- 5 459	52 000

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2004 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Ecarts acquisition					0
Immobilisations incorporelles	60	13	48		121
Immobilisations corporelles	2 997	6	2 431		5 434
Titres mis en équivalence			104		104
Actifs financiers non courants	12		36		48
Impôts différés	252	16	833		1 101
ACTIF NON COURANT	3 321	35	3 452	0	6 808
Stocks et en cours	1 257		13 460		14 717
Créances clients	3 623	1 240	21 613	- 2 422	24 054
Autres créances	1 234	1 837	803	- 1 922	1 952
Actifs d'impôts		56	108		164
Trésorerie et équivalents de trésorerie	79	827	152	- 52	1 006
ACTIF COURANT	6 193	3 960	36 136	- 4 396	41 893
TOTAL DE L'ACTIF	9 514	3 995	39 588	- 4 396	48 701

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2004 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Capital social					2 566
Réserves et résultats consolidés					7 785
Autodétention					- 397
Capitaux propres part du groupe					9 954
Intérêts minoritaires					755
CAPITAUX PROPRES					10 709
Provisions pour risques et charges - part à long terme	382	118	2 196		2 696
Emprunt obligataire convertible		2 714			2 714
Emprunts et dettes financières à long terme	806		232		1 038
Impôts différés	101		255		356
PASSIF NON COURANT	1 289	2 832	2 683		6 804
Provisions pour risques et charges - part à moins d'un an	15	166	492		673
Emprunts et dettes financières à long terme – part à moins d'un an	435		2 118	- 1 751	802
Dettes fournisseurs	1 715	156	18 763	- 2 480	18 154
Autres dettes	3 269	2 452	5 082	- 165	10 638
Passifs d'impôts exigibles	2		263		265
Crédits à court terme et banques	2		654		656
PASSIF COURANT	5 438	2 774	27 372	- 4 396	31 188
TOTAL DU PASSIF	6 727	5 606	30 055	- 4 396	48 701

5.4 Tableaux des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie au 31/12/2005 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Total
ACTIVITE				
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	- 408	66	642	300
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actif circulant)	714	- 155	1 421	1 980
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur				
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		800		800
Autres produits et charges calculés		- 25	86	61
Plus et moins values de cession				
Profits et pertes de dilution				
Quote-part de résultat liées aux sociétés mises en équivalence				1
Dividendes				
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	306	686	2 150	3 142
Coût de l'endettement financier net	155	- 26	349	478
Charges d'impôts (y compris impôts différés)	7	- 313	335	29
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	468	347	2 834	3 649
Impôts versés	- 15	- 4	- 19	- 38
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages au personnel)	103	268	1 462	1 833
Flux net de trésorerie généré par l'activité	556	611	4 277	5 444
INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations	- 359	- 19	- 19	- 1 060
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts				
Incidence des variations de périmètre				
Autres flux liés aux opérations d'investissement		- 1 130	1130	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 359	- 1 149	448	- 1 060
FINANCEMENT				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées				
Augmentation, réduction de capital		350		350
Emission et souscription d'emprunts	58		652	710
Remboursements d'emprunts	- 161		- 613	- 774
Autres flux liés aux opérations de financement	- 81	29	- 426	- 478
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 184	379	- 387	- 192
Norme IAS 39				
VARIATION DE TRESORERIE				
Trésorerie d'ouverture	77	827	- 9121	- 8 217
Trésorerie de clôture (1)	90	668	- 4783	- 4 025

(1) Détail de la trésorerie de clôture :

Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		334	2 006	2 340
Disponibilités	94	334	362	790
Concours bancaires	-4		- 342	- 346
Effets escomptés non échus et cessions de créances dailly			- 6809	- 6 809
	90	668	- 4 783	- 4 025

Tableau des flux de trésorerie au 31/12/2004 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Total
ACTIVITE				
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	- 29	1 358	591	1 920
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actif circulant)	648	62	1 065	1 775
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur				
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés				
Autres produits et charges calculés		- 1 278	25	- 1 253
Plus et moins values de cession		225	- 430	- 205
Profits et pertes de dilution				
Quote-part de résultat liées aux sociétés mises en équivalence			- 28	- 28
Dividendes				
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	619	367	1 223	2 209
Coût de l'endettement financier net	144	- 48	355	451
Charges d'impôts (y compris impôts différés)	- 4	36	374	406
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	759	355	1 952	3 066
Impôts versés		- 4	- 372	- 376
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages au personnel)	- 216	397	- 3 645	- 3 464
Flux net de trésorerie généré par l'activité	543	748	- 2 065	- 774
INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations	- 311	- 13	- 756	- 1 080
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts			284	284
Incidence des variations de périmètre (1)		178		178
Autres flux liés aux opérations d'investissement		- 1 300	1 300	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 311	- 1 135	828	- 618
FINANCEMENT				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées				
Augmentation, réduction de capital				
Emission et souscription d'emprunts			152	152
Remboursements d'emprunts	- 177		- 347	- 524
Autres flux liés aux opérations de financement	- 61	51	- 438	- 448
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 238	51	- 633	- 820
Norme IAS 39			- 8 567	- 8 567
VARIATION DE TRESORERIE				
	- 6	- 336	- 10 437	- 10 779
Trésorerie d'ouverture	83	1 163	1 316	2 562
Trésorerie de clôture (2)	77	827	- 9 121	- 8 217

(1) Incidence des variations de périmètre

Prix de cession				206
Trésorerie acquise et cédée				- 28
				178

(2) Détail de la trésorerie de clôture :

Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		321		321
Disponibilités	79	506	100	685
Concours bancaires	- 2		- 654	- 656
Effets escomptés non échus et cessions de créances dailly			- 8 567	- 8 567
	77	827	- 9 121	- 8 217

5.4 Zones géographiques

Le groupe réalise l'essentiel de ses activités pour des donneurs d'ordres français.

A titre d'information, le chiffre d'affaires par zones géographiques est le suivant :

En milliers d'euros	France	CEE	USA	Autres	Total
31/12/2005	79 623	1 182	51	876	81 732
31/12/2004	81 166	3 925	0	667	85 758

NOTE 6 COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2005

6.1 Chiffres d'affaires et résultats par activités

	Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires	Résultat Opérationnel courant	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel	Résultat Opérationnel	Résultat Net	Résultat Net
	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
E M S	71 185	75 252	1 385	1 283	1 385	1 283	642	591
Circuits Imprimés	13 060	12 777	- 265	119	- 265	119	- 408	- 29
Holding	2 517	2 500	535	320	- 265	320	66	1 358
Elimination	- 5 030	- 4 771	1	0	1	0		
Groupe	81 732	85 758	1 656	1 722	856	1 722	300	1 920

6.2 Autres produits de l'activité

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Production immobilisée	-	-
Subvention exploitation	-	42
Produits divers de gestion courante	33	20
Total	33	62

6.3 Achats consommés

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Achats de matières premières	- 38 332	- 44 046
Variation de stocks matières	- 511	1 242
Sous traitance achats	- 3 350	- 3 546

Total	- 42 193	- 46 350
-------	----------	----------

6.4 Charges de personnel

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Salaires et traitements	- 18 589	- 18 982
Charges sociales	- 7 274	- 7 085
Participation des salariés	- 71	- 79
Total	- 25 934	- 26 146

6.5 Charges externes

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Achats de consommables	- 1 541	- 1 415
Locations	- 1 222	- 1 108
Entretien et réparations	- 1 258	- 1 100
Assurances	- 597	- 609
Autres services extérieurs	- 28	- 25
Intérim	- 872	- 1 130
Honoraires	- 595	- 672
Publicité	- 110	- 54
Transports	- 1 049	- 1 079
Missions réceptions	- 372	- 424
Frais de télécommunication	- 219	- 243
Frais bancaires	- 95	- 145
Autres frais divers	- 38	- 30
Autres achats et charges externes	- 369	- 366
Total	- 8 365	- 8 400

6.6 Amortissements

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Immobilisations propres	- 1 241	- 1 502
Immobilisations en crédits bail	- 242	- 169
Total	- 1 483	- 1 671

6.7 Provisions

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Actif circulant	-404	- 188
Risques et charges	-753	- 677
Reprises de provisions non utilisées	256	75
Total	- 901	- 790

6.8 Autres produits et charges d'exploitation

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Cessions d'immobilisations	-	205
Litiges sociaux et fiscaux	-	- 98
Autres charges	37	120
Total	37	227

6.9 Autres produits et charges opérationnels

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Attribution d'actions gratuites	- 800	-
Total	- 800	-

6.10 Coût de l'endettement financier net

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Produit de cessions des VMP	29	51
Intérêts sur emprunts	- 33	-46
Intérêts sur emprunts obligataire convertible	- 3	-3
Intérêts sur crédits baux	- 77	- 87
Financement du besoin en fonds de roulement	- 394	- 366
Autres produits et charges	-	-
Total	- 478	- 451

6.11 Autres produits et charges financiers

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Prime de remboursement des obligations	-	1 251
Intérêts sur emprunt obligataire convertible	- 61	-
Autres produits et charges financières	13	-
Total	- 48	1 251

6.12 Impôt sur les sociétés

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Impôts sociaux	- 41	- 376
Impôts différés	12	- 29
Impôts consolidés	- 29	- 405

TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	Holding	EMS	Circuits	Total
Résultats consolidés	66	642	- 408	300
Retraitements de consolidation	992	60	25	1 077
Résultats sociaux	1058	702	- 383	1 377
Impôts sociaux constatés	- 295	321	15	41
Résultats non taxés ou taxés au taux réduit	- 201	- 74	- 10	- 285
Résultats taxables au taux courant	562	949	0	1 511
Taux courant d'impôt en France	33.83 %	33.83 %	33.83 %	33.83 %
Impôt théorique au taux courant français	190	321	0	511
Utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	- 190	-317	0	- 507
Impôt au taux courant	0	4	0	4
Impôt au taux réduit	0	0	0	0
Imposition forfaitaire annuel	4	18	15	37
Charge d'impôt du groupe	4	22	15	41
Résultat net avant impôt	70	613	- 368	315
Charge d'impôt du groupe	4	22	15	41
Taux facial d'impôt ramené au résultat avant impôt	5.72 %	3.59 %	N/A	13.02 %
Déficits reportables en avant des sociétés du groupe intégré (1)	27 100			27 100
Déficits reportables en avant des autres sociétés			378	378
Déficits reportables en arrière des autres sociétés		255		255
Cumul des déficits reportables				27 733

(1) Les sociétés COFIDUR EMS et COFIDUR SA ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2005.

En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas activés.

NOTE 7. BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

7.1 Immobilisations incorporelles

	31/12/2004 IFRS	Augmentation	Diminution	Périmètre	31/12/2005 IFRS
Logiciels	772	27			799
Autres	-				-
Valeurs brutes	772				799
Amortissements	651	61			712
Valeurs nettes	121				87

7.2 Immobilisations corporelles

	31/12/2004 IFRS	Augmentation	Diminution	Périmètre	31/12/2005 IFRS
Immobilier	593				593
Immobilier en crédit bail	1486				1 486
Mat. Industriel	15 517	678	346		15 849
Mat. Industriel en crédit bail	534	357			891
Autres	4 567	355	340		4 580
Valeurs brutes	22 697	1 390	686		23 399
Amortissements	17 263	1 042	101		18 204
Valeurs nettes	5 434				5 195

Information sur les Crédits Baux

Nature du bien	Valeur d'origine	Valeur nette Comptable	Redevances restant à la Clôture			Total	Valeur de Rachat
			- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans		
Matériel Industriel	890 519	599 764	251 732	394 241		645 973	31 466
Immobilier	1 486 378	401 457	182 560	228 207		410 767	1

7.3 Actifs financiers non courants

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Dépôts et cautionnements immobiliers	52	48
Total	52	48

7.4 Stocks et en cours

	12/2005 Valeurs brutes IFRS	12/2005 Valeurs nettes IFRS	12/2004 Valeurs nettes IFRS
Matières premières	10 114	8 043	8 642
En cours	6 234	6 234	5 476
Produits finis	856	747	599
	17 204	15 024	14 717

7.5 Créances clients

	12/2005 Valeurs brutes IFRS	12/2005 Valeurs nettes IFRS	12/2004 Valeurs nettes IFRS
Créances clients	18 977	18 933	24 054
Effets escomptés non échus	6 305	6 305	-
Créances cédées en Dailly	504	504	-
Dépôts de garantie sur affacturage	245	245	-
	26 031	25 987	24 054

7.6 Impôts différés

Les impôts différés calculés au taux de 33.33 % sont compensés par entité juridique.

	12/2005 ACTIF IFRS	12/2005 PASSIF IFRS
Indemnités de départ à la retraite	915	-
Autres décalages temporaires	77	203
Total net	992	203

7.7 Autres créances

	12/2005 Valeurs brutes IFRS	12/2005 Valeurs nettes IFRS	12/2004 Valeurs brutes IFRS	12/2004 Valeurs nettes IFRS
Créances diverses	1 185	903	1 890	1 445
Créances dirigeant (1)	-	-	11 753	-
Avances sur commandes	63	63	29	29
Charges constatées d'avance	320	320	478	478
Total	1 568	1 286	14 150	1 952

(1) La société COFIDUR s'est portée partie civile dans le cadre d'une procédure judiciaire impliquant un ancien dirigeant pour les faits relatifs aux avances qui se sont révélées avoir été consenties à son bénéfice personnel pour un montant de 10 733 K€ (11 753 k€ intérêts inclus). Cette créance était intégralement provisionnée depuis 2001. Le recouvrement de cette créance, en l'état des connaissances par la société du patrimoine du débiteur et, du fait de la récente confirmation des dettes de ce dernier, notamment à l'égard d'un établissement de crédit français et de l'administration fiscale, est désormais irrémédiablement compromis. En conséquence, le conseil d'administration du 26 octobre 2005 a autorisé la signature d'une convention d'abandon de créance assortie d'une clause de réserve de retour à meilleure fortune qui, dans cette hypothèse, rendrait immédiatement exigible l'intégralité de la créance.

7.8 Actifs d'impôts

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Créances sur déficits reportables en arrière	84	142
Imposition forfaitaire annuelle	45	22
Total	129	164

7.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

		12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Disponibilités		790	685
Valeurs mobilières de placement	(1)	2 340	321
		3 130	1 006

(1) Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie valorisées à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes.

7.10 Capitaux propres

7.10.1 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Titres Auto Détenus (3)	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés en capitaux propres (4)	Total Part Groupe	Minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres 31/12/2003 ancien référentiel	7 500	8 413	- 206	- 15 877		- 170	770	600
Avantages du personnel				- 594		- 594	- 40	- 634
Ecart acquisition				- 40		- 40	0	- 40
Fonds de commerce				- 29		- 29	0	- 29
Constructions				128		128	12	140
Constructions détenus en crédit bail				- 181		- 181		- 181
Matériels industriels				308		308	17	325
Divers				- 5		- 5		- 5
Incidence des normes IFRS sur le bilan d'ouverture au 01/01/2004				- 413		- 413	- 11	- 424
Capitaux propres 01/01/2004 normes IFRS hors IAS 32 et 39	7 500	8 413	- 206	- 16 290		- 583	759	176
Résultat net 1er semestre 2004 normes IFRS				205		205	15	220
Capitaux propres 30/06/2004 normes IFRS hors IAS 32 et 39	7 500	8 413	- 196	- 16 095		- 378	774	396
Opérations sur capital								
Réduction de capital par imputation sur les pertes	- 5 750			- 5 750				
Augmentation de capital liée aux conversions d'obligations	816					816		816
Prime d'émission liée aux conversions d'obligations		7 764				7 764		7 764
Opérations sur titres auto détenus								
Résultat net du 2 ^{ème} semestre 2004 normes IFRS				1 720		1 720	- 19	1 701
Résultat enregistré directement en capitaux propres				4		4		4
Variation de périmètre				28		28		28
Autres mouvements								
Capitaux propres 31/12/2004 normes IFRS hors IAS 32 et 39	2 566	16 177	- 397	- 8 392		9 954	755	10 709
Emprunt obligataire convertible				1 500		1 500		1 500
Equivalents trésorerie				4		4		4
Incidence des normes IAS 32 et 39 sur le bilan d'ouverture au 01/01/2005				1 504		1 504		1 504
Capitaux propres 01/01/2005 normes IFRS	2 566	16 177	- 397	- 6 888		11 458	755	12 213
Opérations sur capital								
Augmentation de capital réservée à la société EMS FINANCE	350					350		350
Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission	14 078	- 14 078						
Réduction de capital par imputation sur les pertes	- 14 078			14 078				
Résultat net de l'exercice				297		297	3	300
Résultat enregistré directement en capitaux propres (4)					800	800		800
Variation de périmètre								
Autres mouvements				19		19		19
Capitaux propres 31/12/2005 normes IFRS	2 916	2 099	- 555	7 506	800	12 924	758	13 682

(1) A la date d'arrêté des comptes, le capital est constitué de 8 330 406 actions de 0.35 €.

L'assemblée des actionnaires du 30 juin 2005 a approuvé une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission pour 14 078 K€ et une réduction équivalente par imputation sur les pertes.

En date du 6 avril 2005, la société EMS FINANCE a exercé les 1 000 000 de bons de souscription émis le 30 juillet 2004. En conséquence, 1 000 000 d'actions nouvelles composant la totalité d'une augmentation de capital de 350 000 € ont été entièrement souscrites et libérées.

- (2) Les réserves liées au capital sont constituées des primes d'émission résiduelles (1 668 K€) et de la réserve légale (431 K€).
- (3) Les 478 381 titres auto détenus sont inscrits en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition (5 927 K€). Ils sont présentés pour le montant net des provisions constatées dans les comptes sociaux et reprises en réserves dans les comptes consolidés (5 372 K€).
- (4) Attributions d'actions gratuites.

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a autorisé le conseil d'administration à procéder, au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, conformément aux articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du code de commerce. Le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement en vertu de cette autorisation ne pouvait excéder 800 000 actions représentant 9.61% du capital. En date du 26 octobre 2005, le conseil d'administration a procédé à l'attribution, sans condition, de 800 000 actions gratuites au profit de 19 salariés et mandataires sociaux du groupe. Ces actions seront des actions nouvelles et il sera donc procédé à une augmentation de capital par voie d'incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission le 26 octobre 2007. Les attributaires bénéficieront des droits attachés aux actions à l'issue d'une période de deux ans et ces actions ne pourront être cédées avant une période de deux années supplémentaires.

L'attribution des actions étant définitive et inconditionnelle, l'avantage consenti a été évalué à 800 000 euros sur la base du cours de l'action à la date d'attribution. La valeur ainsi déterminée a été comptabilisée en charge de personnel et reclassée en résultat opérationnel non courant afin de ne pas grever l'indicateur de performance opérationnelle. Conformément à la norme IFRS 2, la contrepartie de la charge constatée a été inscrite en réserves consolidées afin de neutraliser l'incidence sur les capitaux propres consolidés.

7.10.2 Bons de souscriptions d'actions émis non exercés

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour une durée de dix huit mois, à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons de souscription réservés à la société EMS FINANCE. L'émission des bons étaient soumis aux conditions suivantes :

- 1 bon donnait droit de souscrire à une action de la société.
- Les bons devaient être émis à un prix d'exercice correspondant à la moyenne des cours de bourse des trois jours précédent l'émission avec une décote maximale de 5%.

En date du 30 juin 2005, le conseil d'administration a procédé à l'émission de 1 000 000 de bons qui pourront être exercés, par tranches incompressible de 200 000 bons, à tout moment et jusqu'au 30 juin 2009 au prix de 1.32 € par actions. A la date d'arrêté des comptes, la société EMS FINANCE n'a exercé aucun bon de souscription.

7.11 Provisions pour risques et charges – part à long terme

En Milliers €	12/2004 IFRS	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants repris Non utilisés	Variation De Périmètre	12/2005 IFRS
Provisions pour départs à la retraite	2 696	263	143	72		2 744

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés. Chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale qui est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement les hypothèses suivantes :

- Des âges de départ à la retraite par catégories de salariés (de 62 à 65 ans)
- Un taux d'actualisation financière (3.9%)
- Un taux moyen de revalorisation des salaires (3.9%)
- Des taux de rotation du personnel par catégories de salariés (de 1% à 4 %)
- Des charges sociales au taux de 45% des indemnités brutes de départs

Evolution des engagements sur l'exercice :

En Milliers €	12/2005 IFRS
Solde à l'ouverture	2 696
Droits acquis	158
Charges d'intérêts	105
Indemnités de départs versés	- 143
Reprise de provisions (départs pour autres motifs)	-72
Ecart actuariels	-
Solde à la clôture	2744

Estimation des engagements par échéances :

Provisions en Milliers €	12/2005 IFRS
A moins de 1 an	90
1 à 2 ans	110
2 à 3 ans	115
3 à 4 ans	170
4 à 5 ans	290
A plus de 5 ans	1969
Total	2744

Dans le cadre des régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui ont été comptabilisées dans le résultat de l'exercice pour un montant de 1 509 K€.

7.12 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2002	- 380 735	- 15 577
Obligations converties en 2003	86	3
Obligations converties après modification contrat d'émission du 30/07/04 au 1/10/04	- 233 032	- 9 531
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Intérêts 2004 versables « in fine »		3
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2004 à sa valeur de remboursement	73 647	2 714
Incidence de l'actualisation de l'emprunt inscrite en capitaux propres au 01/01/05 (IAS 39)		- 1500
Emprunt obligataire convertible présenté au bilan au 01/01/2005	73 647	1 214
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2005	670	- 25
Intérêts 2005 versables « in fine »		3
Actualisation de la dette au 31/12/05		61
Emprunt obligataire convertible présenté au bilan	72 977	1 253

Au 31 décembre 2005, la valeur de remboursement de l'emprunt est de 2 692 K€.

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

7.13 Emprunts et dettes financières à long terme

En Milliers €		12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Emprunts bancaires	Echéance à deux - cinq ans	325	381
Emprunts bancaires	Echéance à plus de cinq ans	49	69
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à deux - cinq ans	571	588
Total		945	1 038

Les dettes financières ne comportent aucun *covenant financier* et aucun *trigger event*

7.14 Provisions pour risques et charges – part à moins d'un an

En Milliers €	12/2004 IFRS	Augmentation	Diminution Montants utilisés	Diminution Montants repris Non utilisés	12/2005 IFRS
Litiges sur affaires	15			10	5
Garanties	493	489	429	64	489
Litiges fiscaux (1)	110			110	0
Divers	56		56		0
Total	674	489	485	184	494

(1) En date du 19 décembre 2003, la direction générale des impôts a notifié à la société COFIDUR au titre de l'exercice 2000, un redressement de 2 400 K€. Les contestations portant sur les méthodes et valeurs retenues par l'administration avait conduit la société à constituer une provision limitée à 110 K€ à la clôture de l'exercice 2004. A l'issue de la procédure contradictoire, la direction générale des impôts a abandonné, le 31 juillet 2005, la quasi-totalité des griefs et les redressements résiduels ont été imputées sur les déficits reportables de la société.

7.15 Emprunts et dettes financières à long terme – part à moins d'un an

En Milliers €		12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Emprunts bancaires	Echéance à moins d'un an	454	508
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à moins d'un an	361	281
Autres		-	13
Total		815	802

7.16 Autres dettes

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Avances sur commandes	63	281
Dettes fiscales et sociales	6 496	6 957
Dettes sur immobilisations	36	8
Autres dettes	3 241	3 244
Produits constatés d'avance	126	148
Ecart de conversion	-	-
	9 962	10 638

7.17 Crédits à court terme et banques

	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Comptes bancaires créditeurs	346	656
Effets escomptés non échus	6 305	-
Créances cédées en daily	504	-
	7 155	656

Conformément aux normes IAS 32 et 39 appliquées sur option à compter 1^{er} janvier 2005, les effets escomptés non échus ainsi que les cessions de créances effectuées selon des modalités juridiques qui n'emportent pas le transfert du risque de non recouvrement ont été reclassés en créances clients à l'actif pour 6 809 K€ et en concours bancaires au passif pour le même montant.

NOTE 8 EFFECTIFS ET REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Effectifs à la clôture de l'exercice :

	12/2005	12/2004
Cadres	113	114
Etam	193	208
Ouvriers	542	573
Total	848	895

Rémunération des organes de direction pour 13 membres : 1 115 K€

NOTE 9 CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES

	2005 Risques à la clôture (évaluation) (1)
Cautions données par Cofidur à des organismes financiers pour ses filiales	
- CEL	129
- Techci Rhône Alpes	50
- Cofidur Electronique	58
Nantissements et autres garanties données par les filiales sur des matériels	
- Techci Rhône Alpes	273
- Cofidur Electronique	102
Garanties données par les filiales sur des biens immobiliers	
Total	612

(1) Le risque est évalué au montant des redevances, loyers et annuités restant à rembourser.

NOTE 10 RISQUES DE MARCHE, CHANGE ET CREDIT

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les 478 381 actions d'autocontrôle acquises pour 5 927 K€ sont dépréciées à hauteur du cours moyen du dernier mois de l'exercice et leur valeur nette dans les comptes au 31 décembre 2005 est de 555 K€. A la clôture de l'exercice, l'évolution du cours de bourse a conduit la société à constater une reprise de provision de 158 K€.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- Le groupe est peu exposé à des risques de change en raison de la faiblesse de ses échanges hors CEE.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier.
- Les dettes financières ne comportent aucun *covenant financier* ou *trigger event*.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

NOTE 11 RISQUE METIER

Les activités du groupe comportent deux risques majeurs :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaire entre un nombre limité de donneurs d'ordre

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe à court et moyen terme puisque le carnet de commande offre une visibilité limitée (de 6 à 15 mois selon les affaires).

COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2005

ACTIF en milliers d'euros	Montant brut	Amort. et Prov.	2005	2004
Immobilisations incorporelles	44	36	8	13
Immobilisations corporelles	251	232	19	6
Titres de participation	7 889	762	7 127	7 127
Titres détenus en autocontrôle	5 927	5 372	555	397
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	14 111	6 402	7 709	7 543
Clients et comptes rattachés	1 250		1 250	1 240
Autres créances	3 319	282	3 037	1 819
Valeurs mobilières de placement	325		325	321
Disponibilités	334		334	506
Charges constatées d'avance	20		20	17
ACTIF CIRCULANT	5 248	282	4 966	3 904
TOTAL DE L'ACTIF	19 359	6 684	12 675	11 447

PASSIF en milliers d'euros	2005	2004
Capital	2 916	2 566
Prime d'émission	1 667	15 746
Réserve légale	431	431
Autres	3 465	1 660
Report à nouveau	- 18	- 14 097
Résultat de l'exercice	1 058	1 806
CAPITAUX PROPRES	9 519	8 111
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	166
Emprunts obligataires convertibles	2 692	2 714
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73	156
Dettes fiscales et sociales	391	299
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
DETTES	3 156	3 170
TOTAL DU PASSIF	12 675	11 447

COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat au 31 décembre 2005

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	2005	2004
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 517	2 500
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	41	19
Achats matières premières, approvisionnements		
Autres achats, charges externes	623	694
Impôts et taxes et versements assimilés	62	66
Salaires et traitements	960	885
Charges sociales	504	503
Dotations amortissements sur immobilisations	11	62
RESULTAT D'EXPLOITATION	397	308
Produits financiers de participation		
Autres intérêts et produits assimilés	49	519
Reprises sur provisions transferts de charges	1 178	5 529
Différences positives change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	29	51
Dotations financières amortissements, provisions		682
Intérêts et charges assimilées	1 022	987
Différences négatives de change		
Charges nettes S/Cession		
RESULTAT FINANCIER	233	4 430
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	631	4 738
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25	1 261
Produits exceptionnels sur opérations en capital		248
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 920	416
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		190
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 756	4 543
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions		110
RESULTAT EXCEPTIONNEL	189	- 2 917
Participation salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	238	- 15
RESULTAT NET	1 058	1 806

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunts ainsi que les frais d'acquisition sont exclus du coût d'entrée.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

Logiciels	1 à 3 ans
Agencements et Aménagements	10 ans
Matériels de Transport	5 ans
Matériels de Bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est généralement appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considérée.

A la clôture de l'exercice 2004 la valeur nette de chacune des participations était inférieure à la quote-part de situation nette détenue.

Autocontrôle

Les actions sont destinées à :

- La régularisation de cours,
- L'attribution aux salariés,
- La remise d'actions à titre d'échange.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont évaluées en fonction de la valeur d'inventaire estimée de la participation et de la capacité de la filiale concernée à rembourser ces avances.

Autres créances

Une provision est constatée lorsque le recouvrement d'une créance est partiellement ou totalement compromis.

La valeur d'inventaire est étudiée au cas par cas, indépendamment de l'état des procédures en cours.

Emprunt obligataire

L'emprunt obligataire convertible est comptabilisé au passif à sa valeur de remboursement.

NOTE 2. BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles

En milliers €	01/01/2005	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2005
Logiciels	44	-	-	44
Amortissements	31	5	-	36
Valeurs nettes	13			8

2.2 Immobilisations corporelles

En milliers €	01/01/2005	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2005
Installations générales	47	-	-	47
Matériels de transport	17	-	-	17
Matériels de bureaux	97	20	-	117
Mobilier	70	-	-	70
Valeurs brutes	231	20	-	251
Amortissements	226	6	-	232
Valeurs nettes	6			19

2.3 Titres de participation

- Tableau des mouvements :

En milliers €	01/01/2005	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2005
Valeurs brutes	7 889			7 889
Provisions	762			762
Valeurs nettes	7 127			7 127

- Détail des provisions :

En milliers €	01/01/2005	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2005	% PROVISION
ACI	762	-	-	762	100%
Total	762	-	-	762	

2.4 Titres détenus en autocontrôle

En milliers €	01/01/2005	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2005
Valeurs brutes	5 927	-	-	5 927
Provisions	5 530	-	158	5 372
Valeurs nettes	397	-	-	555

La société détient 478 381 actions représentant 5.75 % du capital et acquis pour 5927 K€. Les provisions sont constituées sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

2.5 Créances Clients

Les créances clients sont exclusivement constituées des factures de prestation à nos filiales.

2.6 Autres créances

En milliers €	2005		2004	
	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Valeurs nettes
- Comptes courants filiales	3 303	3 021	2 217	1 935
- Créances dirigeant (1)	-	-	11 753	-
- Autres	16	16	82	82
Total	3 319	3 037	14 052	2 017

(1) La société COFIDUR s'est portée partie civile dans le cadre d'une procédure judiciaire impliquant un ancien dirigeant pour les faits relatifs aux avances qui se sont révélées avoir été consenties à son bénéficiaire personnel pour un montant de 10 733 K€ (11 753 K€ intérêts inclus). Cette créance était intégralement provisionnée depuis 2001. Le recouvrement de cette créance, en l'état des connaissances par la société du patrimoine du débiteur et, du fait de la récente confirmation des dettes de ce dernier, notamment à l'égard d'un établissement de crédit français et de l'administration fiscale, est désormais irrémédiablement compromis. En conséquence, le conseil d'administration du 26 octobre 2005 a autorisé la signature d'une convention d'abandon de créance assortie d'une clause de réserve de retour à meilleure fortune qui, dans cette hypothèse, rendrait immédiatement exigible l'intégralité de la créance.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie et les plus values latentes s'élèvent à 8 K€ au 31 décembre 2005.

2.8 Capitaux propres

2.8.1 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes Emission	Réserves	Report à nouveau	Résultat Exercice	Total
Situation au 31/12/2004	2 566	15 746	2 091	- 14 097	1 805	8 111
Résultat N-1	-	-	1 805	-	- 1 805	-
Résultat exercice	-	-	-	-	1 058	1 058
Augmentation de capital réservé à la société EMS Finance	350	-	-	-	-	350
Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission	14 079	- 14 079	-	-	-	-
Réduction de capital par imputation sur les pertes	- 14 079	-	-	14 079	-	-

Situation au 31/12/2005	2 916	1 667	3 896	- 18	1 058	9 519
--------------------------------	--------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------

- A la date d'arrêté des comptes, le capital est constitué de 8 330 406 actions de 0.35 €.
- En date du 6 avril 2005, la société EMS FINANCE a exercé les 1 000 000 de bons de souscription émis le 30 juillet 2004. En conséquence, 1 000 000 d'actions nouvelles composant la totalité d'une augmentation de capital de 350 000 € ont été entièrement souscrites et libérées.
- L'assemblée des actionnaires du 30 juin 2005 a approuvé une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission pour 14 078 K€ et une réduction équivalente par imputation sur les pertes.
- L'assemblée générale du 30 juin 2005 a autorisé le conseil d'administration à procéder, au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, conformément aux articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du code de commerce. Le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement en vertu de cette autorisation ne pouvait excéder 800 000 actions représentant 9.61% du capital. En date du 26 octobre 2005, le conseil d'administration a procédé à l'attribution, sans condition, de 800 000 actions gratuites au profit de 19 salariés et mandataires sociaux du groupe. Ces actions seront des actions nouvelles et il sera donc procédé à une augmentation de capital par voie d'incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission. Les attributaires bénéficieront des droits attachés aux actions à l'issue d'une période de deux ans et ces actions ne pourront être cédées avant une période de deux années supplémentaires.

2.8.2 Bons de souscriptions d'actions émis non exercés

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour une durée de dix huit mois, à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons de souscription réservés à la société EMS FINANCE. L'émission des bons était soumise aux conditions suivantes :

- 1 bon donnait droit de souscrire à une action de la société.
- Les bons devaient être émis à un prix d'exercice correspondant à la moyenne des cours de bourse des trois jours précédent l'émission avec une décote maximale de 5%.

En date du 30 juin 2005, le conseil d'administration a procédé à l'émission de 1 000 000 de bons qui pourront être exercés, par tranches incompressible de 200 000 bons, à tout moment et jusqu'au 30 juin 2009 au prix de 1.32 € par actions. A la date d'arrêté des comptes, la société EMS FINANCE n'a exercé aucun bon de souscription.

2.9 Provisions pour risques et charges

En milliers €		01/01/2005	AUGMENTATION	DIMINUTIONS Montants Utilisés	DIMINUTION Montants repris non utilisés	31/12/2005
Provisions pour impôts	(1)	56	-	-	56	-
Provisions pour contrôle fiscal	(2)	110	-	-	110	-
Total		166	-	-	166	-

(1) Les provisions constatées pour risque de non récupération des impositions forfaitaires annuelles ont été reprises et les montants constatés en charges d'impôt de l'exercice.

(2) En date du 19 décembre 2003, la direction générale des impôts a notifié à la société COFIDUR au titre de l'exercice 2000, un redressement de 2 400 K€. Les contestations portant sur les méthodes et valeurs retenues par l'administration avait conduit la société à constituer une provision limitée à 110 K€ à la clôture de l'exercice 2004. A l'issue de la procédure contradictoire, la direction générale des impôts a abandonné, le 31 juillet 2005, la quasi-totalité des griefs et les redressements finaux ont été imputées sur les déficits reportables de la société.

2.10 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2002	- 380 735	- 15 577
Obligations converties en 2003	86	3
Obligations converties après modification contrat d'émission du 30/07/04 au 1/10/04	- 233 032	- 9 531
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Intérêts 2004 versables « in fine »		3
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2004 à sa valeur de remboursement	73 647	2 714
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2005	670	- 25
Intérêts 2005 payables « in fine »		3
Emprunt obligataire convertible présenté 31/12/2005	72 977	2 692

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

2.11 Autres emprunts et dettes

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à douze mois.

Les dettes relatives aux entreprises liées se présentent comme suit :

En milliers €	Total	Entreprises liées
- Fournisseurs	73	-
- Emprunts et dettes financières divers	-	-
- Dettes sociales et fiscales	391	-
Total 31/12/05	464	-
Total 31/12/04	454	-

2.12 Charges à payer

En milliers €	31/12/05	31/12/04
Factures non parvenues	70	154
Dettes provisionnées Congés payés	43	47
Personnel Charges à Payer	15	15
Charges sociales et fiscales sur Congés Payés	19	23
Organismes Sociaux - Charges à Payer	8	13
Divers	2	2
Total	157	254

NOTE 3. COMPTE DE RESULTAT

3.1 Résultat financier

En milliers €	2005	2004
Reprise de provisions sur titres et créances des participations cédées	-	5 148
Reprise de provisions sur titres d'autocontrôle	158	191
Reprise de provisions pour risque sur prime de remboursement	-	190
Reprise de provisions sur créances ancien dirigeant	1 020	-
Revenus des avances de trésorerie	49	27
Revenus de valeurs mobilières	29	51
Intérêts sur avances ancien dirigeant	-	492
Pertes sur créances CIRELEC	-	- 984
Intérêts sur avances ancien dirigeant	- 1 020	-
Amortissement de la prime de remboursement de l'emprunt obligataire	-	- 190
Intérêts sur emprunt obligataire	- 3	- 3
Provisions des intérêts sur avances ancien dirigeant	-	- 492
Résultat financier	233	4 430

3.2 Résultat exceptionnel

En milliers €	2005	2004
Suppression de la prime de remboursement des obligations convertibles	-	1 251
Produits de rachats des obligations convertibles	25	-

Produits de cession des participations cédées	-	206
Reprise de provisions sur actions propres	-	190
Reprise de provisions sur engagements de cautions	-	193
Reprise de provisions sur impôt (IFA)	56	34
Reprise de provisions s dépôts et Cautionnement	21	
Reprise de provisions contrôle fiscal	110	
Reprise de provisions sur créance ancien dirigeant	10 733	
Produits sur cession immobilisations corporelles	-	8
Valeur nette comptable des participations cédées et coûts annexes	-	- 4 370
Dotations aux provisions pour contrôle fiscal	-	- 110
Engagements de cautions	-	- 125
Dépôts et cautionnement	- 21	
Abandon créance ancien dirigeant	- 10 733	
Perte sur créances	-	- 190
Coût de licenciement	-	- 42
Autres produits et charges exceptionnelles	- 2	44
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	-	- 7
Résultat Exceptionnel	189	- 2 918

3.3 Impôt sur les bénéfices

Les sociétés COFIDUR et COFIDUR EMS ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2005 et le produit de 238 K€ constaté correspond, après déduction des impositions forfaitaires, à l'impôt dû par COFIDUR EMS et imputé sur les déficits reportables de COFIDUR.

Au 31 décembre 2005, les déficits reportables de la société COFIDUR s'élèvent à 27 100 K€

3.4 Informations relatives aux entreprises liées

En milliers €	2005	Entreprises liées
Produits		
- Prestations de services	2 500	2 500
- Intérêts et Produits assimilés	49	49

NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif

	31/12/05	31/12/04
Cadres	8	9
Employés	-	-
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	-	-
Total	8	9

4.2 Engagements hors bilan

- Cautions et garanties données

Cautions données par la société COFIDUR à des organismes financiers pour les filiales	2005 (1)
COFIDUR EMS (anciennement CEL)	129
CPM	58
TECHCI	50
Total	237

(1) Montants des redevances, loyers et annuités restant dus

A la date d'arrêté des comptes, les risques liés aux engagements ne justifient pas la constitution de provisions.

- Engagements en matière de retraite

L'engagement au titre de l'indemnité de départ en retraite est de 116 K€. Il a été déterminé conformément à la norme IAS 19 et la convention collective de la métallurgie en intégrant les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation financière : 3.9%
- Taux moyen de revalorisation des salaires : 3.9%
- Taux de rotation du personnel : 1%
- Charges sociales : 45% des indemnités brutes de départs

4.3 Rémunérations et avantages versés durant l'exercice aux mandataires sociaux

Les activités exercées par les mandataires sociaux pour le conseil d'administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

Au titre des contrats de travail contractés antérieurement à leur nomination au conseil d'administration :

La rémunération globale brute de messieurs Henri TRANDUC et Philippe BROUSSARD, mandataires sociaux de la société COFIDUR et actionnaires de la société EMS FINANCE constatée en charge sur l'exercice s'élève à 297K€.

4.4 Inventaire des valeurs mobilières

Valeurs d'inventaire en millier d'euros (1)	2005
Titres de Participation (Actions de sociétés de droit Français)	-
ACI	914
TECHCI	6 213
CEL	-
PMC	7 127
Titres d'Autodétention	555
COFIDUR	333
Sicav de Trésorerie	
Total	8 015

(1) La valeur d'inventaire correspond à : la valeur nette comptable pour les titres de participation, la cours moyen du dernier mois pour les titres autodétenus et la valeur liquidative au 31 décembre 2005 pour les SICAV de trésorerie.

4.5 Tableau des Filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital	Réserves Report à nouveau avant affectation du résultat	Quôte part du capital détenue en %	Valeur des titres détenus			Prêts et avances consentis par la société non encore remboursé	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice.	Intégration fiscale	Observations
				brute	provision	nette							
1 – Filiales + de 50% du capital détenu													
CEL	4 773	3 319	99,99	6 213		6 213	2 722	129	34 618	630	0	*	du 01/01/05 au 31/12/05
TECHCI	900	2 358	99,96	914		914	0	50	13 060	- 383	0		du 01/01/05 au 31/12/05
A.C.I.	750	- 1 598	99,92	762	762	0	282	0	0	0	0		dernier exercice clos 31/12/02
2 – Particip. 10 à 50% du Capital détenu													

* Sociétés ayant opté pour l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2005

COFIDUR

Société anonyme au capital de 2.915.642,10 euros
divisé en 8.330.406 actions de 0,35 euro chacune

Siège social : 14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

R.C.S. 682 038 385 Créteil

RAPPORT DE GESTION

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis pour vous présenter l'activité du groupe au cours de l'exercice et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Nous examinerons successivement :

- L'activité et les résultats consolidés du groupe
- Les autres faits marquants de l'exercice
- Les événements postérieurs à la clôture
- Les incidences du passage aux normes IFRS
- Les éléments et informations complémentaires

Nous vous exposerons les motifs justifiant les résolutions soumises à l'assemblée générale mixte et les soumettrons à votre approbation.

ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

Au cours de l'exercice 2005, le groupe s'est efforcé de poursuivre ses objectifs visant à restructurer ses activités et à conforter son positionnement sur le marché français de la sous-traitance électronique.

Les Chiffres clefs

Compte de résultat	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS	Capitaux propres Et dettes financières	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
	81 732	85 758	Capitaux propres	13 682	10 709
Chiffres d'affaires			Emprunt obligataire	1 253	2 714
Résultat opérationnel courant	1 656	1 722	Autres dettes financière à LT	945	1 038
Résultat opérationnel	856	1 722	Dettes financières à moins d'un an	815	802
Résultat net	300	1 920	Autres crédits à courts termes	7 155	656

Le chiffre d'affaires s'élève à 81 732 K€ contre 85 758 K€ en 2004 et sa variation enregistre essentiellement :

- Les effets des engagements contractuels de gains de productivité et de baisse des prix sur les contrats d'électronique aéronautique,
- Une augmentation des affaires avec approvisionnements fournis sur les autres activités de sous-traitance électronique.

La maîtrise des frais généraux et l'incidence des réductions d'effectifs sur les charges de personnel ont permis de préserver le résultat opérationnel courant à 1 656 K€ contre 1 722 K€ en 2004.

Le résultat opérationnel intègre une charge exceptionnelle de 800 000 euros qui correspond à la juste valeur des actions gratuites attribuées en octobre 2005. Conformément à la norme IFRS 2, la contrepartie de la charge constatée a été enregistrée dans les réserves consolidées afin de neutraliser l'incidence sur les capitaux propres.

Le résultat financier de l'exercice est une perte de 526 K€ contre un gain de 800 K€ en 2004. Il intègre essentiellement des charges récurrentes de financement du besoin en fonds de roulement pour 400 K€. Le résultat de l'exercice 2004 intégrait un produit de 1 251 K€ consécutif à la modification du contrat d'émission des obligations convertibles.

La charge d'impôt est de 29 K€ contre 405 K€ en 2004 et sa diminution résulte essentiellement de l'option pour le régime de l'intégration fiscale.

Le résultat net de l'exercice 2004 intégrait une perte de 225 K€ liée à des variations de périmètre.

Le résultat net de l'exercice est de 300 K€ contre 1 920 K€ en 2005

Les capitaux propres s'élèvent à 13 682 K€ et enregistre une variation positive de 2 973 K€ qui s'explique comme suit :

Capitaux propres au 31/12/2004	10 709
	1 500
Effet de l'actualisation de l'emprunt obligataire convertible (norme IAS 39)	
Augmentation de capital réservée à la société EMS FINANCE	350
Attribution d'actions gratuites	800
Résultat net	300
Autres variations	23

L'emprunt obligataire convertible est présenté au bilan pour sa valeur actualisée de 1253K€. En l'absence de conversions complémentaires, sa valeur de remboursement à son échéance au 31 décembre 2024 sera de 2 692K€

Les dettes financières à plus d'un an s'élèvent à 945K€ et comprennent des emprunts bancaires pour 374K€ et des contrats de locations financement pour 571K€.

Les dettes financières à moins d'un an sont de 815 K€ dont 451 K€ d'emprunts bancaires et 361K€ de contrats de locations financement.

Conformément à la norme IAS 32 appliquée sur option à compter du 1er janvier 2005, les effets escomptés non échus ainsi que les cessions de créances effectuées selon des modalités juridiques qui n'emportent pas le transfert du risque de non recouvrement ont été considérés comme des financements et reclassés en crédit à court terme pour 6 809K€.

Les contributions au chiffre d'affaires et résultats consolidés par secteurs d'activité

	Chiffre d'Affaires		Résultat Opérationnel Courant		Résultat Opérationnel		Résultat Net	
	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
E M S	71 185	75 252	1 385	1 283	1 385	1 283	642	591
Circuits Imprimés	13 060	12 777	- 265	119	- 265	119	- 408	- 29
Holding	2 517	2 500	535	320	- 265	320	66	1 358
Elimination	- 5 030	- 4 771	1	0	1	0		
Groupe	81 732	85 758	1 656	1 722	856	1 722	300	1 920

Les Chiffres d'affaires et résultats des comptes sociaux des entreprises intégrées

COMPTES SOCIAUX DES ENTREPRISES INTEGREES	PRODUCTION		RESULTAT EXPLOITATION		RESULTAT NET	
	12/2005	12/2004	12/2005	12/2004	12/2005	12/2004
TEHCI	13 083	12 708	- 331	-	- 383	- 36
Circuits imprimés	13 083	12 708	- 331	-	- 383	- 36
COFIDUR EMS (anciennement CEL)	35 546	37 036	940	825	630	2 578

COFIDUR ELECTRONIQUE	36 479	37 501	394	330	72	48
Sous traitance électronique (EMS)	72 025	74 537	1 334	1 155	702	2 626
COFIDUR Holding	2 517	2 500	397	308	1 058	1 806
Total	87 625	89 745	1 400	1 463	1 377	4 396

Activités et résultats de la branche EMS

Dans une conjoncture difficile, le groupe bénéficie de son positionnement sur les produits à haut niveau de services et de valeur ajoutée.

Par la qualité de l'offre globale, notre approche d'équipementier intégré sur les petites et moyennes séries nous a assuré l'activité nécessaire au maintien de nos marges d'exploitation.

En 2004, le résultat financier de la société COFIDUR EMS intégrait un boni de fusion de 2 161 K€ consécutif à l'absorption de sa filiale AES et annulé dans les comptes consolidés.

Activités et résultats de la branche Circuits imprimés

Le marché français du circuit imprimé est fortement affecté par la concurrence des pays asiatiques.

Les mesures de restructuration engagées par la société TECHCI et visant à réduire très fortement ses activités sur le site de Saint Béron pour les concentrer sur l'usine de Saint Genix devraient être achevées à la clôture de l'exercice 2006.

Activités et résultats de COFIDUR SA

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 517 K€ et un bénéfice de 1 058 K€ qui s'analyse comme suit :

En Millions d'Euros	12/2005	12/2004
Résultat d'exploitation	397	308
Modification du contrat d'émission des obligations convertibles	-	1 251
Reprise de provision sur titres d'autocontrôle	158	191
Intérêts courus sur avances de trésoreries concédées aux filiales	49	27

Produits financiers de placement	29	78
Dotations aux provisions sur contrôle fiscal	-	- 110
Reprises de provisions sur contrôle fiscal	110	-
Produits de rachats des obligations convertibles	25	-
Produits d'impôts société	238	15
Autres produits et charges financiers et exceptionnels	52	46
Résultat net	1 058	1 806

AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Opérations sur capital et évolution de l'actionnariat

En date du 6 avril 2005, la société EMS a exercé les bons de souscription émis le 30 juillet 2004 et 1 000 000 d'actions nouvelles composant la totalité d'une augmentation de capital de 350 000 € ont été souscrites et libérées.

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a autorisé le conseil d'administration à procéder, au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, conformément aux articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du code de commerce. Le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement en vertu de cette autorisation ne pourra excéder 800 000 actions représentant 9.61% du capital.

En date du 26 octobre 2005, le conseil d'administration a procédé à l'attribution de 800 000 actions gratuites à émettre au profit de 19 salariés et mandataires sociaux du groupe. Conformément aux dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du Code de Commerce, un rapport spécial sur cette opération est joint en annexe

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour une durée de dix huit mois, à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons de souscription réservés à la société EMS FINANCE. L'émission des bons était soumis aux conditions suivantes :

- 1 bon donnait droit de souscrire à 1 action de la société.
- Les bons devaient être émis à un prix d'exercice correspondant à la moyenne des cours de bourse des trois jours précédent l'émission avec une décote maximale de 5%. En date du 30 juin 2005, le conseil d'administration a procédé à l'émission de 1 000 000 de bons qui pourront être exercés, par tranches incompressible de 200 000 bons, à tout moment et jusqu'au 30 juin 2009 au prix de 1.32 € par actions.

Litiges fiscaux

En date du 19 décembre 2003, la Direction Générale des Impôts a notifié à la société COFIDUR au titre de l'exercice 2000, un redressement de 2 400 K€. Les contestations portant sur les méthodes et valeurs retenues par l'administration avait conduit la société à constituer une provision limitée à 110 K€ à la clôture de l'exercice 2004. A l'issue de la procédure contradictoire, la direction générale des impôts a abandonné, le 31 juillet 2005, la quasi-totalité des griefs et les redressements finaux ont été imputés sur les déficits reportables de la société.

Enquête AMF

En date du 14 janvier 2004, la société a été informée de l'ouverture d'une procédure de sanction consécutive à une enquête diligentée par l'AMF et portant sur l'information financière et le marché du titre à compter du 31 décembre 1999. La société a fait connaître ses observations à l'AMF en février 2004. En février 2006, le rapporteur a communiqué son rapport et proposé à la commission des sanctions de ne pas retenir de griefs à l'encontre de la société COFIDUR. A la date d'arrêt des comptes, la commission réunie en date du 6 avril 2006 n'a pas encore rendu ses conclusions.

Autres Litiges

La société COFIDUR s'est portée partie civile dans le cadre d'une procédure judiciaire impliquant un ancien dirigeant pour les faits relatifs aux avances qui se sont révélées avoir été consenties à son bénéficiaire personnel pour un montant de 10 733 K€ (11 753 K€ intérêts inclus). Cette créance était intégralement provisionnée depuis 2001.

Le recouvrement de cette créance, en l'état des connaissances par la société du patrimoine du débiteur et, du fait de la récente confirmation des dettes de ce dernier, notamment à l'égard d'un établissement de crédit français et de l'administration fiscale, est désormais irrémédiablement compromis. En conséquence, le conseil d'administration du 26 octobre 2005 a autorisé la signature d'une convention d'abandon de créances assortie d'une clause de réserve de retour à meilleure fortune qui, dans cette hypothèse, rendrait immédiatement exigible l'intégralité de la créance.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En janvier 2006, la société COFIDUR EMS a finalisé deux opérations de croissance externe :

L'acquisition auprès de la société THALES COMMUNICATIONS d'un fonds de commerce d'une activité de cartes et modules aéronautiques sur site de LAVAL comprenant des actifs pour une valeur de 129 K€, un passif de 126 K€, et la reprise de 26 salariés pour un chiffre d'affaires prévisionnel de l'ordre de 2 M€.

L'acquisition auprès de la société FLEXTRONICS d'actifs industriels en vue de développer une activité d'électronique aéronautique pour THALES AVIONICS. Les accords contractés intègrent l'embauche de 93 salariés et la signature d'un bail commercial avec la communauté d'agglomération de LAVAL portant sur des bâtiments industriels d'une superficie exploitable de 30 000 mètres carrés. Au cours du deuxième semestre 2006, COFIDUR EMS devrait regrouper l'ensemble de ses activités sur ce site. Le chiffre d'affaires annuel attendu sur les nouvelles affaires est de l'ordre de 10 M€.

PASSAGE AUX NORMES IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe ont été établis en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les incidences de la première application de ces normes sont détaillées en note 2 et 3 de l'annexe aux comptes consolidés et synthétisés dans les tableaux suivants :

Effets sur la situation nette au 1^{er} janvier 2004

En milliers d'euros	Total	Dont part du groupe	Dont Minoritaires
Capitaux propres CRC 99-02	600	- 170	770
Ecarts acquisition et fonds de commerce	- 69	- 69	
Constructions	140	128	12
Constructions en crédit bail	- 181	- 181	
Matériels industriels	325	308	17
Indemnités de départ en retraite	- 634	- 594	-40
Ecarts de changes	- 5	- 5	
Total des incidences sur la situation nette	- 424	- 413	- 11
Capitaux propres IAS/IFRS	176	- 583	759

Effets sur le résultat de l'exercice 2004

En milliers d'euros	Total
Résultat net 2004 part du groupe ancien référentiel	1 876
Révision des plans d'amortissements des matériels industriels	8
Révision des plans d'amortissements des constructions	6
Révision des plans d'amortissements des constructions en crédit bail	- 17

Annulation des dotations aux amortissements des fonds de commerce (inscrits en capitaux propres au 01/01/2004)	8
Annulation des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (inscrits en capitaux propres au 01/01/2004)	40
Ecarts de changes	2
Total des incidences sur le résultat net 2004	47
Résultat net 2004 part du groupe normes IFRS	1 923

Effets sur la situation nette au 31 décembre 2004

En milliers d'euros	Total	Dont part du groupe	Dont Minoritaires
Capitaux propres CRC 99-02 au 31/12/2004	10 450	9 718	732
Ecarts acquisition et fonds de commerce	- 69	-69	
Constructions	141	129	12
Constructions en crédit bail	- 181	-181	
Matériels industriels	325	308	17
Ecart sur résultat 2004 entre normes IFRS et CRC	41	47	- 6
Divers	2	2	
Total des incidences	259	236	23
Capitaux propres IAS/IFRS au 31/12/2004	10 709	9 954	755

Effets sur la situation nette au 1^{er} janvier 2005

En milliers d'euros	Total	Dont part du groupe	Dont Minoritaires
Capitaux propres IAS/IFRS au 31/12/2004 hors IAS 32 et 39	10 709	9 954	755
Emprunts obligataire convertible	1 500	1 500	
Valorisation des équivalents trésorerie au 31/12/2004	4	4	
Capitaux propres IAS/IFRS au 01/01/2005	12 213	11 458	755

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

COFIDUR SA, de par son objet, n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Mois	Plus Haut	Date Plus Haut	Plus Bas	Date Plus Bas	Dernier Cours	Cours Moyen	Titres	Capitaux en euros	Bourses
2005-01	0,84	27/01/2005	0,71	20/01/2005	0,84	0,77	219 907	167 736,58	20
2005-02	1,93	28/02/2005	0,80	02/02/2005	1,93	1,24	573 724	789 394,15	16
2005-03	2,37	03/03/2005	1,61	10/03/2005	1,63	1,82	303 693	587 744,30	20
2005-04	1,73	13/04/2005	1,36	25/04/2005	1,41	1,55	172 875	269 923,38	20

2005-05	1,48	02/05/2005	1,16	31/05/2005	1,16	1,33	95 732	124 397,30	19
2005-06	1,43	15/06/2005	1,01	02/06/2005	1,41	1,31	161 087	206 004,78	22
2005-07	1,42	01/07/2005	1,17	25/07/2005	1,25	1,30	43 043	55 331,61	20
2005-08	1,41	04/08/2005	1,25	01/08/2005	1,30	1,34	85 344	115 557,34	21
2005-09	1,38	06/09/2005	1,22	07/09/2005	1,25	1,27	48 367	61 611,89	20
2005-10	1,22	04/10/2005	1,00	26/10/2005	1,18	1,13	147 162	163 593,44	21
2005-11	1,23	01/11/2005	1,03	16/11/2005	1,17	1,14	55 492	63 982,36	18
2005-12	1,43	30/12/2005	1,08	01/12/2005	1,43	1,16	156 687	193 704,22	21
2006-01	1,68	16/01/2006	1,46	12/01/2006	1,51	1,56	546 045	862 324,40	22
2006-02	1,74	01/02/2006	1,58	08/02/2006	1,65	1,65	183 371	305 368,76	19

Le capital social est constitué de 8 330 406 actions. En conséquence, la capitalisation boursière sur la base des cours moyens mensuels s'est élevé au plus bas à 6.4M€ en janvier 2005 et au plus haut à 15.2M€ en mars 2005.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce nous vous précisons que :

- aucune modification n'a été apportée, durant l'exercice, au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation, à l'exception, dans les comptes consolidés, de l'application des normes IFRS,
- la société n'a acquis aucune participation ni effectué de prise de contrôle d'une autre société durant l'exercice écoulé,
- les sociétés contrôlées au 31 décembre 2005 sont les suivantes :
 - Cofidur EMS SA, à raison de 411.457 actions soit 99,99 % du capital social,
 - Techci Rhône-Alpes SA, à raison de 59.975 actions soit 99,95 % du capital social,
- en application de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, au cinquième, au tiers ou à la moitié du capital de notre Société :
 - La société CALYON SA détient, au 31 décembre 2004, une participation supérieure à 20% du capital de la société et des droits de vote.
 - Les sociétés ESCA Finance et Conseil, Financière de l'III et ESCA, agissant de concert, détiennent une participation supérieure à 20% du capital de la société et des droits de vote.

- La société EMS Finance détient une participation supérieure à 10% du capital de la société et des droits de vote.
- La société EMS Finance détient également 1.000.000 de bons de souscription d'actions, attribués par le Conseil d'administration par décision du 30 juin 2005, sur autorisation de l'assemblée générale mixte réunie le même jour.
- Nous vous précisons que notre Société détenait, au 31 décembre 2005, 478.381 de ses propres actions.
- en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices

En application de l'article L.225-102 du Code de commerce,

Nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2005, aucune action de la Société n'était détenue par les salariés de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

En application de l'article L.225-102.1 du Code de commerce,

Nous vous précisons que :

- La rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice par la Société à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'administration, s'élèvent à :
 - Salaire d'un montant annuel de € 182.213. Monsieur TRANDUC perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Financier. Monsieur TRANDUC bénéficie en sus de sa rémunération fixe, d'une prime égale à 3 % du montant du résultat opérationnel annuel, dès lors que ce dernier est au moins égal à 500.000€
 - Monsieur Henri Tranduc bénéficie d'une Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise prise en charge par la société et constituant pour Monsieur Henri Tranduc un avantage en nature, une retraite art.83 dont la cotisation égale 10% de son salaire brut annuel et un véhicule de fonction de marque Peugeot 607.
 - Monsieur Henri Tranduc bénéficie en outre, par décision du conseil d'administration en date du 18 avril 2002, en cas de rupture de son contrat de travail, d'une indemnité de rupture représentant trois années de sa dernière rémunération brute annuelle.

- Monsieur Henri Tranduc bénéficiera également à partir de son soixante-cinquième anniversaire d'une indemnité de départ à la retraite, représentant quatre mois de salaire.
- La rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice par la Société à Monsieur Philippe Broussard, Administrateur, s'élèvent à :
 - Salaire d'un montant annuel de € 114.495. Monsieur Broussard perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Marketing,
 - Monsieur Philippe Broussard bénéficie d'une Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise prise en charge par la société et constituant pour Monsieur Philippe Broussard un avantage en nature, une retraite art.83 dont la cotisation égale 10% de son salaire brut annuel et un véhicule de fonction de marque Peugeot 607.
 - Monsieur Broussard bénéficiera également à partir de son soixante-cinquième anniversaire d'une indemnité de départ à la retraite, représentant trois mois de salaire.
- Aucune rémunération ni aucun avantage n'ont été versés à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'administration, ou à Monsieur Philippe Broussard, Directeur Général, par une des sociétés contrôlées au sens des dispositions de l'article L.233-16.
- Les autres mandataires sociaux exercent leurs fonctions à titre gratuit.
- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux est annexée au présent rapport.
- Conformément à l'article D 148 alinéa 2, nous vous informons que, au 31 décembre 2005, la direction générale de la société est exercée par le Directeur Général.

En application de l'article L.225-39 du Code de commerce,

- la liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales ont été communiqués par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce,

Nous vous précisons que le rapport complémentaire du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne est joint en annexe.

En application des dispositions de l'article L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce,

Nous vous précisons que le rapport spécial relatif à l'attribution d'actions gratuites et des options d'achat ou de souscription réservées au personnel salarié ou aux dirigeants de la Société est joint en annexe.

Conformément à l'article L.225-102-1 alinéa 4, nous vous communiquons ci-dessous les informations sur la manière dont la société prend en charge les conséquences sociales et environnementales de son activité.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Fabrication de circuits imprimés

Ces activités sont principalement règlementées par :

- Le code de l'environnement au titre 1^{er} du livre V, et notamment son article L 512-3 ;
- Le décret n° 53.578 du 20 mai 1953 modifié, portant nomenclature des installations classées pour l'environnement ;
- Le décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié, pris pour l'application de la loi n°76.663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (codifiée au titre 1^{er} du livre V de l'environnement) ;

et la fabrication de circuits imprimés relève pour chaque établissement d'une autorisation d'exploitation.

Selon la nomenclature des installations classées pour la protection environnementale, chaque établissement est soumis au respect d'un arrêté préfectoral instruit au travers d'une étude d'impact précise, évaluant les dangers et les précautions qui sont à prendre par l'industriel pour se prémunir de ces risques.

- Etablissement de Saint Béron – Ampliation de l'arrêté en date du 17 septembre 1996,
- Etablissement de Saint Genix– Ampliation de l'arrêté en date du 8 Octobre 1993 et avis favorable sur les prescriptions complémentaires en date du 18 mai 2004.

Au titre de cette étude, sont pris en compte les risques et les mesures de prévention des ressources suivantes :

- Pollution des eaux
- Pollution atmosphérique
- Bruit
- Elimination des déchets
- Risques d'incendie et d'explosion

L'ensemble de ces prescriptions fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance par les inspecteurs de la DRIRE. De part ces mesures, nous apportons les modifications et améliorations nécessaires aux respects et à l'application des nouveaux décrets notamment le 2002.680 du 30 avril 2002 modifiant la nomenclature des installations classées ainsi que le décret 2002 – 681 complétant les activités visées par la redevance annuelle.

Nos établissements se doivent de justifier auprès des agences de l'eau du bon fonctionnement de leur station de traitement des effluents, par la mise en place d'un système d'auto surveillance, d'un suivi analytique des rejets et de contrôles inopinés réalisés par des laboratoires conventionnés, qui leur autorisent un abattement significatif dans le calcul de la redevance de pollution, pour illustration l'année 2004 :

Etablissement	Redevance brute	Prime d'épuration	Redevance Nette
TEHCI ST Genix	344 226 €	325 739 €	17 487 €
TEHCI ST Béron	65 270 €	61 832 €	3 438 €

Dans le cadre de la Directive Cadre sur l'eau numéro 2000/60/CE du 23 octobre 2000, nos deux établissements ont subi en 2004, avec succès, la troisième campagne de recherche des rejets de substances dangereuses dans les eaux de la région Rhône Alpes.

Dans le cadre de la circulaire du 4 février 2002, cette mission organisée par l'inspection générale des installations classées, vise la recherche de substances polluantes, notamment celles des « 33 substances prioritaires » de la directive.

Conformément à la loi du 15 juillet 1975, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, dans le cadre du suivi des déchets générateurs de nuisances produits par les établissements, un récapitulatif annuel est produit et communiqué chaque année aux inspecteurs des installations classées.

Une déclaration annuelle des émissions polluantes applicables à tous les exploitants d'installations classées soumises à autorisation préfectorale, est traduite sous forme de bilan auprès de la Direction Régionale de l'Industrie et de l'Environnement – Rhône Alpes.

Les dispositions adéquates sont prises pour tendre vers une réduction de la consommation en eau, notamment dans le cadre de l'évolution des procédés qui sont toujours assujettis à un changement des moyens matériels de production.

Au regard des procédures mises en place, la société TECHCI n'a pas identifié de risque susceptible d'avoir un impact significatif sur son patrimoine ou ses résultats et aucune provision n'a été constituée.

Dans le cadre de la mise en place d'un système de management environnemental, décliné sous forme de plan de progrès, nous listons et décrivons les principales actions que nous comptons mener pour aboutir à une déclaration environnementale suivant les critères de la norme ISO 14000.

Sous-traitance électronique

Les activités de montage et d'insertion de cartes électroniques ne sont pas directement réglementées et ne comportent pas de risque industriel et environnemental significatif. La démarche environnementale se poursuit par la mise en place de procédures destinées à l'obtention de la certification ISO 14000 en 2007.

Au cours de l'exercice, les sites ont qualifié des filières technologiques et adapté leurs procédés de fabrication pour répondre aux directives LSD3E (ROHS) et D3E (WEE) qui imposent de réaliser des fabrications sans plomb à compter du 1^{er} juillet 2006.

Les investissements nécessaires à l'adaptation des chaînes d'assemblage réalisés en 2005 et au cours du premier semestre 2006 ne devraient pas dépasser 300 K€ et les risques technologiques liés à ces adaptations sont faibles.

RISQUES DE MARCHE, CHANGE ET CREDIT

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les 478 381 actions d'autocontrôle acquises pour 5 927 K€ sont dépréciées à hauteur du cours moyen du dernier mois de l'exercice et leur valeur nette dans les comptes au 31 décembre 2005 est de 555 K€. A la clôture de l'exercice, l'évolution du cours de bourse a conduit la société à constater une reprise de provision de 158 K€.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- Le groupe est peu exposé à des risques de change en raison de la faiblesse de ses échanges hors CEE.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier.
- Les dettes financières ne comportent aucun *covenant financier* ou *trigger event*.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

RISQUE METIER

Les activités du groupe comportent deux risques majeurs :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaire entre un nombre limité de donneurs d'ordre

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe à court et moyen terme puisque le carnet de commande offre une visibilité limitée (de 6 à 15 mois selon les affaires).

INFORMATIONS SOCIALES

Les sociétés du groupe sont responsables de leur gestion des ressources humaines. Les éléments suivants présentent le résultat de la simple agrégation des données pour le périmètre suivant :

- COFIDUR EMS
- COFIDUR ELECTRONIQUE
- TECHCI
- COFIDUR

Effectif

Effectif total à la clôture de l'exercice	:	842
Nombre d'embauches en CDI	:	17
Nombre d'embauches en CDD	:	31
Licenciements	:	12
Pour : - Motif économique		10
- Faute		1
- Inaptitude médicale		1
Nombre d'heures supplémentaires	:	29 813
Main d'œuvre extérieure (intérim en heures)	:	58 935

Ventilation de l'effectif :

	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Hommes	80	115	135	330
Femmes	23	91	398	512
Total	103	206	533	842

Organisation du temps de travail

Durée du travail hebdomadaire en heures	:	35
Absentéisme en heures	:	112 590
Pour :		
- Maladie		77 361
- Accidents travail et trajet		4 585
- Autres (*)		30 644

(*) Congés exceptionnels, congés sabbatiques et parentaux, événements familiaux.

Rémunérations

Masse salariale brute en milliers d'euros	:	18 843
Charges sociales	:	6 758

La rémunération annuelle moyenne a augmenté de 2.5% sur l'exercice.

Accords collectifs

Au cours de l'exercice 2005, des accords collectifs portant sur la politique salariale, les équipes de fin de semaine et une mutuelle à caractère facultatif ont été contractés.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Des comités d'hygiène et de sécurité ont été élus sur les sites dont l'effectif est supérieur à 50.

Le nombre moyen annuel de réunion varie en fonction de la taille des sociétés et des risques attachés à leurs activités. Au cours de l'exercice, les comités se sont réunis entre 4 et 9 fois.

Formation professionnelle et insertion des travailleurs handicapés

Cotisations versées en milliers d'euros	:	412
Nombre d'heures de formation	:	3 518
Nombre de travailleurs handicapés	:	40

Comités d'entreprises et œuvres sociales

Le budget cumulé des comités d'entreprises des sociétés du groupe est de 155 K€.

Importance de la sous traitance

La sous-traitance hors groupe est de l'ordre de 2M€ et concerne essentiellement des sociétés de droit français.

Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter le résultat comptable de l'exercice, soit un bénéfice de 1 057.667,27 euros au compte « report a nouveau ».

Tableau des résultats financiers

Au présent rapport sont joints les tableaux prévus à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, faisant apparaître les résultats financiers de la Société et du groupe au cours des cinq derniers exercices.

Dépenses non déductibles

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver un montant global de 13.074 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

de la Société COFIDUR

14, rue du Viaduc
94130 - NOGENT SUR MARNE

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société COFIDUR, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société COFIDUR et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en oeuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer, les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Neuilly sur Seine, le 21 avril 2006

PROGESTION
Jean ALLIMANT

Jean-Claude PETER

Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes